

# ÉCONOMIE

## SOCIÉTÉ

LE DEVOIR, LE MARDI 30 NOVEMBRE 1999

Dialogue sur l'avenir de la Gaspésie

## Recherchés: un investisseur et une idée

SILVIA GALIPEAU  
LE DEVOIR

Après l'émotion, la discussion. Hier, deux grands acteurs dans le dossier de l'usine Gaspésia de Chandler se sont réunis à Montréal, soit le maire de Chandler et le président d'Abitibi-Consolidated, propriétaire de l'usine. Une rencontre sans étincelle, dans laquelle les deux parties ont pu réitérer leurs positions et élaborer des points d'entente. D'un côté, le maire a insisté sur l'importance de relancer la Gaspésie, essentielle à la population et à l'économie de la région. De l'autre, le président a rappelé qu'il était ouvert à vendre son usine, si un investisseur intéressé était prêt à produire autre chose que du papier journal.

Michel Saint-Pierre, maire de Chandler, et John Weaver, propriétaire de l'Abitibi-Consolidated, se sont rencontrés hier dans les bureaux d'Abitibi Consolidated à Montréal. Le maire s'est montré relativement content de la rencontre. «Je suis relativement satisfait. M. Weaver a montré une très grande ouverture d'esprit. Quand on parle de sous-produit du papier journal, il n'est pas complètement fermé.»

Le président de l'Abitibi-Consolidated a en effet réitéré l'engagement de son entreprise à étudier tous projets d'investissements éventuels pour relancer l'usine Gaspésia, si ceux-ci visaient à produire autre chose que du papier journal.

Dans une lettre publiée hier dans les pages du *Devoir*, il a répété par deux fois cet engagement. «Je désire réitérer notre engagement à collaborer entièrement avec d'éventuels promoteurs désirant y produire une gamme de produits autres que nos produits principaux», pouvait-on lire en introduction.

«Nous avons déjà averti le gouvernement du Québec que nous étions prêts à considérer la vente de l'usine à des inves-

tisseurs potentiels qui projetaient d'y produire une gamme de papiers autres que nos produits principaux», concluait-il aussi.

Cette lettre venait remettre quelques pendules à l'heure dans un dossier où la société, souvent nommée, ne s'est que très peu exprimée publiquement. Elle s'est aussi refusée hier à toute réaction, se bornant à renvoyer à sa lettre comme unique source de commentaires.

Dans cette lettre, Abitibi Consolidated tenait donc à rappeler qu'elle avait toujours été ouverte à la vente, à certaines conditions. Un détail quelque peu éclipsé par les émotions déclenchées lors de l'annonce le 28 octobre dernier de la fermeture «définitive» de l'usine Gaspésia de Chandler, laquelle mettait ainsi au chômage plus de 400 employés directs et quelques 1000 indirects, en plus de porter un dur coup à l'économie de toute la région.

Pour le maire de Chandler, cette ouverture à la vente est une nouvelle heureuse. «La position [d'Abitibi-Consolidated] était mitigée avant. Il y a une ouverture aujourd'hui aux sous-produits. Avant, ils disaient: «oui à la vente, mais rien de ce que nous faisons.»»

Une ouverture donc, mais des conditions qui demeurent importantes: il faut trouver un investisseur, que celui-ci ait un projet intéressant, et qu'il s'engage à produire autre chose que du papier journal. Mais quoi? Et investir combien? Selon les experts, quel que soit le produit, les investissements nécessaires seront importants. «Les machines sont spécialisées. À part s'ils décident de faire du papier pour les Pages Jaunes, les investissements pour restructurer les machines seront majeurs. On parle de plusieurs millions de dollars», a expliqué Richard Descarries, directeur des relations médias à l'Association canadienne de pâtes et papiers.

VOIR PAGE B 4: CHANDLER

Les pilotes retirent leur plainte devant l'Office des transports

## Canadien qualifie d'équitable l'offre d'Air Canada

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Le conseil d'administration de Canadien International a atténué ses réticences envers l'offre d'Air Canada. Poursuivant sa recherche de solutions de rechange auprès d'American Airlines et de ses autres partenaires de Oneworld, alors qu'Air Canada continue à négocier avec American Airlines, le conseil s'est cependant abstenu de toute recommandation auprès des actionnaires, mais a convenu d'acquiescer à une condition d'Air Canada en acceptant de ne pas déclencher le régime de droits (pilule empoisonnée).

«L'offre est tributaire du retrait de tous les droits en circulation dans le cadre du régime de droits des actionnaires ou de l'élimination du régime de droits pour que l'offrant fasse l'acquisition de la Société. Le conseil estime qu'il serait inopportun de refuser aux actionnaires l'occasion de participer à l'offre. Par conséquent, en l'absence d'une meilleure solution de rechange, le conseil compte éliminer l'application du régime de droits une fois que l'offrant aura informé que la condition relative à l'acquisition d'au moins 50 % des titres aura été remplie ou éliminée et qu'il aura accepté de consommer l'offre sans délai», peut-on lire dans le communiqué émis hier par Canadien.

Chez Air Canada, on a pris note de cette ouverture, qui n'est pas sans surprise. «Le conseil d'administration de Canadien avait accepté une offre [celle d'Onex] faite au même prix, soit à 2 \$ l'action», a rappelé la porte-parole du transporteur, Nicole Couture-Simard. «Nous sommes cependant déçus que le conseil d'administration n'ait pas appuyé notre offre. Qu'il n'ait pas retenu la garantie que nous avons offerte en matière de réduction des emplois.» Le scénario d'Air Canada limite à 2500 les pertes d'emploi devant découler d'une



ARCHIVES LE DEVOIR

Chez Air Canada, on a pris note de l'ouverture manifestée par l'autre transporteur.

restructuration impliquant l'acquisition de Canadien, ramené au rang de filiale de stature nord-américaine, et la mise sur pied d'un transporteur à escompte basé à Hamilton.

Seule proposition toujours sur la table, Air Canada offre 2 \$ l'action, ou 92 millions, pour l'achat de Canadien, une offre dont l'échéance est fixée au 7 décembre. Elle est conditionnelle au dépôt d'une majorité simple des actions de Canadien, à la non-application de ce régime de droits et au retrait d'American Airlines. Air Canada a également laissé ouverte la porte aux négociations avec American Airlines, qui a chiffré à quelque un milliard les pé-

nalités rattachées à l'élimination de toutes les ententes contractuelles qui l'unissent à Canadien. Sur ce dernier point, Air Canada et AMR, société-mère d'American Airlines, poursuivaient toujours leurs discussions hier. «Nous sommes convenus de ne pas donner les détails de ces pourparlers. Tout ce que je peux dire, c'est que les discussions se poursuivent», s'est contenté de dire Mme Couture-Simard.

Ces discussions se poursuivent sans cette menace de voir le contrôle effectif qu'exerce AMR sur Canadien être contesté devant l'Office des transports du Canada. Les pilotes du transporteur avaient déposé une telle plain-

te le 20 octobre dernier. Elle a été retirée la semaine dernière. Ce retrait traduit l'évolution du dossier, les pilotes d'Air Canada n'ayant désormais plus rien à gagner ou à perdre de la poursuite de cette procédure. De plus, de telles procédures auraient pu coûter jusqu'à 500 000 \$ pour l'Association des pilotes d'Air Canada. «On a retiré notre plainte mais on peut toujours la réactiver. Nous estimons cependant qu'il appartient désormais à Air Canada de jouer cette carte», a déclaré un membre de l'association, sous le couvert de l'anonymat.

VOIR PAGE B 4: AIR CANADA

Organisation mondiale du commerce

## Le monde entier a rendez-vous à Seattle

Le centre de congrès de Seattle qui va abriter les travaux du Sommet de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) qui commence aujourd'hui a ouvert ses portes avec quatre heures de retard hier après une apparente tentative d'effraction durant la nuit précédente. Les services de sécurité ont à nouveau passé le bâtiment au peigne fin. Tandis que la fouille avait lieu, les journalistes et délégués ont dû patienter quatre heures à l'extérieur du centre avant de pouvoir se présenter à l'entrée et passer devant les détecteurs de métaux.

DIRK BEVERIDGE  
ASSOCIATED PRESS

Seattle — «Les gens avant les profits»: ce slogan des opposants anti-OMC résume le débat entre partisans et adversaires de la mondialisation, avant l'ouverture hier du sommet de l'Organisation mondiale du commerce. Les 135 pays participants vont s'efforcer, malgré leur nombre de désaccords, de lancer un nouveau cycle de négociations, le «round du millénaire».

Faute de consensus entre les représentants des pays membres ces derniers jours à Genève, c'est aux ministres du Commerce qu'il incombera de fixer l'ordre du jour du nouveau round, lequel doit s'ouvrir en janvier prochain et durer en principe trois ans.

Un échec n'est pas à exclure. Et les opposants du monde entier, venus en masse à Seattle - 800 organisations non gouvernementales représentées - se sont jurés de «paralyser» l'OMC. Ou tout au moins de faire passer au second plan les pourparlers commerciaux, destinés à favoriser un peu plus les échanges en supprimant les barrières comme les droits de douane.

Tout oppose, ou presque, les 135 pays participants sur les principaux dossiers, celui de l'agriculture apparaissant comme le plus délicat: les États-

Unis, partisans de négociations cantonnées à la libéralisation des services (télécommunications, transports, etc) et au commerce agricole, réclament la suppression des subventions versées dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC). Les Européens refusent catégoriquement, invoquant la spécificité d'un secteur qui, façonne, selon eux, le cadre de vie. Voilà pourquoi l'Union européenne, avec le soutien de pays comme le Japon, veut que l'ordre du jour soit élargi à plusieurs questions: sécurité alimentaire - avec le principe de précaution au nom duquel l'UE refuse la viande américaine aux hormones -, environnement, normes sociales sur le travail des enfants, droits syndicaux.

Les pays en voie de développement, comme l'Inde, ne veulent pas en entendre parler, voyant là l'expression d'un protectionnisme déguisé.

Côté français, Jacques Chirac et Lionel Jospin abordent la négociation avec des vues parfaitement identiques, défendant l'un et l'autre avec la même pugnacité la «diversité culturelle», les questions liées à l'environnement ou aux normes sociales. Le président Chirac a souhaité hier que l'OMC soit un «arbitre incontestable et efficace». L'Europe, a-t-il averti en évoquant la position américaine, n'acceptera pas que la discussion se concentre sur

les seuls sujets agricoles.

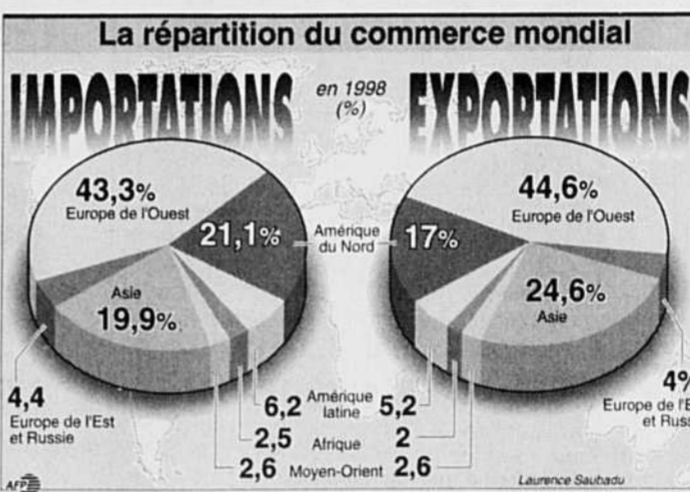
À Paris, où l'on se félicite que ce soit un Français, le commissaire Pascal Lamy, qui mène la négociation au nom des Européens, on s'attend à des moments très difficiles. «Ce sera long, polémique, beaucoup plus dur que la négociation du GATT», explique un diplomate. Paris s'attend à des «pressions énormes», des États-Unis bien sûr, mais aussi des pays en voie de développement. Un bon connaisseur des négociations internationales résume cela en trois mots: «ça va camphrer!»

Mais la France, selon la tournure que prendra la négociation, craint aussi d'éventuelles pressions de ses partenaires européens sur la «diversité culturelle», thème en vogue à Paris mais qui ne suscite guère de grandes envolées dans les autres capitales de l'UE.

La diversité des cultures, la lutte contre la menace d'uniformisation figurent également parmi les préoccupations des anti-OMC, qui espèrent réunir 50 000 manifestants le jour de l'ouverture du sommet.

Actions de rue

Les organisations non gouvernementales et militants anti-OMC se mobilisent pour la «Bataille de Seattle». Ils espèrent donc réunir 50 000 personnes aujourd'hui, pour protester contre les effets de la mondialisation. Syndicalistes, écologistes, consommateurs, féministes, défenseurs des forêts, représentants de quelque 800 ONG, ils sont venus du monde entier pour porter la contradiction. Leurs griefs sont nombreux: pertes d'emplois dans l'industrie, droit du travail, protection de l'environnement, allègement de la dette des pays pauvres, ou encore défense de «l'exception culturelle».



Les griefs des manifestants sont nombreux: pertes d'emplois dans l'industrie, droit du travail, protection de l'environnement, allègement de la dette des pays pauvres, ou encore défense de «l'exception culturelle».

Depuis dimanche, actions de rue ou défilés se sont multipliés, en guise de hors-d'oeuvre. Dimanche, quelque 500 personnes ont manifesté sur les hauteurs de Seattle, portant des costumes colorés ou encore juchés sur des échasses. «L'OMC telle qu'elle est n'est pas réformable. Il faut la démanteler», expliquait Dan Taylor, 21 ans, l'un des organisateurs.

Les manifestants se sont ensuite rassemblés devant deux magasins de la chaîne Gap, spécialisée dans le prêt-à-porter pour jeunes. Ils reprochent à la firme de vendre des vêtements fabriqués dans les pays en voie de développement par du personnel sous-payé, ce que réfute la direction de l'entreprise.

Dans la soirée, une soixantaine de militants ont occupé un immeuble vide du centre-ville, en affirmant que les sans-abri y étaient bienvenus. La police n'est pas intervenue.

Le Français José Bové, qui s'expri-

me parfaitement en anglais et a séduit nombre d'Américains sensibles à son combat contre la «malbouffe», ne pouvait pas rester inactif: il a manifesté derrière une banderole de la «National Family Farm Coalition» - un groupe de pression américain - et planté un arbre près du port de Seattle. Cet arbre symbolise avant tout la vie, mais aussi la biodiversité, l'un des grands enjeux de Seattle, souligne le leader de la Confédération paysanne. Il redoute en effet la «privatisation du vivant, avec les organismes génétiquement modifiés, par les grandes compagnies multinationales».

Selon José Bové, «l'OMC ne veut favoriser qu'une seule forme d'agriculture: l'agriculture productiviste». C'est pourquoi «nous nous battons et nous allons gagner, car nous détestons perdre».

Luc Guyau, le président de la fédération française des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a également fait le voyage de Seattle, pour

défendre le modèle agricole européen. «Nous attendons avant tout que, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, on reconnaisse les différences d'agriculture, de culture et d'alimentation», a-t-il plaidé.

Les anti-OMC veulent croire que les enjeux sont avec eux. Ils y ont en tout cas envoyé dimanche au-dessus de Seattle un petit avion remorquant une banderole ainsi libellée: «Les personnes avant les profits: arrêtez l'OMC!»

Ce n'est qu'un début, promet Direct Action Network, l'un des coordinateurs des actions anti-OMC. Aujourd'hui, précise-t-il, les manifestants ont l'intention de s'enchaîner les uns aux autres ou à des grillages, pour empêcher les délégués d'accéder au palais des congrès accueillant les travaux de la réunion ministérielle. Les policiers de Seattle ont été mobilisés en nombre pour empêcher tout débordement.

CAHIER SPÉCIAL PARUTION 15 JANVIER 2000

Les 90 ANS DU DEVOIR

2000

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 7 JANVIER 2000 • MATÉRIEL: 12 JANVIER 2000

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

# AVIS PUBLICS

Sur Internet:  
www.offres.ledavoir.com

La suite des avis se trouve en page B 4

Consultez nos **APPELS D'OFFRES** sur **INTERNET**



<http://offres.ledavoir.com>

## AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

## PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE CHÂTEAUGUAY AVIS PUBLIC RUES DEVANT DEVENIR LA PROPRIÉTÉ DE LA VILLE (ARTICLE 422 L.C.V.)

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, greffier pour la Ville de Châteauguay, comme suit:

- Le dix-sept août mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (17 août 1999) le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a approuvé par résolution des descriptions afférentes à certaines rues, boulevard, passages et places, afin d'en devenir propriétaire, conformément à l'article 422 de la Loi sur les Cités et Villes (L.R.Q., chapitre C-19).
- Ces descriptions ont été faites par M. Gilles Drolet, a.g., en date du 5, 9, 15 et 16 juillet 1999 (descriptions techniques 99-22224-1 à 18, minutes 14121 à 14131 inclusivement, 14148 à 14150 inclusivement, 14171 à 14173 inclusivement et 14178 dudit arpenteur-géomètre) d'après des plans cadastraux et des livres de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1).
- Les rues concernées peuvent être sommairement décrites comme suit: **Rue des Érables** Les lots: 53-215-1, 53-216-1, 53-216-2 et Pte 53-215 **Rue Lalour** Les lots 13-77 et Pte 13 **Rue Théberge** Le lot 51-45 **Rue Watt** Les lots 47-4, Pte 47-16 et Pte 47-61 **Rue Smith** Le lot 49-31 Partie **Rue Campeau** Le lot 56 Partie **Rue Ashmore** Le lot 49-9 Partie **Rue Taylor** Le lot 278-296 Partie **Rue Scott** Le lot 5-202 Partie **Rue Bernard** Le lot 143 Partie **Rue Olivier Ouest** Les lots 47-9 Partie superficie 450 p.c., 47-9 Partie superficie 9750 p.c., 47-16 Partie, 47-47 Partie **Rue Desrochers Ouest** Le lot 278-379 Partie **Boulevard Saint-François** Le lot 51 Partie **Rue Dorais** Le lot 212-43 Partie **Rue Cardinal** Le lot 52 Partie **Rue Édouard Sud** Le lot 52 Partie **Carré Richard** Le lot 226-76 Partie

De la paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay, circonscription foncière de Châteauguay.

4. Le texte intégral de l'article 422 de la Loi sur les Cités et Villes est ci-après reproduit:

«422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Approbation de description. - Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues et ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;
2. Comment la description est faite. - Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi du Cadastre (chapitre C-1);
3. Dépôt. - L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;
4. Avis. - Le greffier de la municipalité fait publier deux (2) fois dans la Gazette Officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant sur le territoire de la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois (3) mois et d'au plus quatre (4) mois entre chaque publication, un avis contenant: a) le texte intégral du présent article; b) une description sommaire des rues et ruelles concernées; c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1. et 2. ont été accomplies.

Prescription. - Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle du Québec.

Exception. - La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix (10) années précédentes, S.R., 1964, c. 193, a. 430; 1968, c. 23, a. 8; 1996, c. 2, a. 210.»

Donné à Châteauguay, le 3 novembre 1999  
Me Paul Brunet, greffier

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

## Centre de réadaptation GABRIELLE MAJOR

### APPEL DE PROPOSITIONS

**Projet** Location d'un local aménagé en Centre d'activités communautaires et professionnelles

**Requérant** Centre de réadaptation Gabrielle Major  
Direction des ressources financières et technologiques  
8150, boul. Métropolitain est, bureau 500  
Anjou QC H1K 1A1

Ceci est un appel de propositions pour la location d'un local comportant une superficie principale d'environ 669 mètres carrés, situé sur un seul niveau, accessible aux fauteuils roulants et aménagé en bureaux par le Propriétaire, à ses frais. Le local devra être situé à Montréal, dans le secteur Rivière-des-prairies, entre le Boul. Henri-Bourassa au sud, le Boul. Perras au nord, le Boul. Rivière-des-prairies à l'est et la 6ième avenue à l'ouest.

Le local devra être prêt à l'occupation au plus tard le lundi 16 mai 2000 et la durée de location sera de cinq (5) ans. Les propositions présentées devront être conformes aux règlements de zonage en vigueur au jour de l'ouverture des propositions.

Les documents d'appel de propositions seront disponibles à partir du mardi 30 novembre 1999 à 10 h 00 au Centre de réadaptation Gabrielle Major au coût non-rémunérable de 25,00 \$ (taxes incluses) payable comptant ou par chèque visé.

Les propositions valides pour 60 jours dans des enveloppes cachetées et portant l'inscription: "Proposition pour la location d'un local aménagé en Centre d'activités communautaires et professionnelles" seront reçues jusqu'à 10 h 00 le mercredi 22 décembre 1999. L'ouverture publique des propositions suivra immédiatement la clôture de l'appel de propositions.

Un cautionnement de garantie au montant de 10% du coût de la proposition et valide pour soixante (60) jours à partir de l'ouverture des propositions est exigé ou un chèque visé au même montant.

Le Centre de réadaptation Gabrielle Major ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Pour information: Jean-François Lavigne, Architecte (514) 495-2442

## Centre de réadaptation GABRIELLE MAJOR

### APPEL DE PROPOSITIONS

**Projet** Location d'un local aménagé en bureaux - Équipe « A »

**Requérant** Centre de réadaptation Gabrielle Major  
Direction des ressources financières et technologiques  
8150, boul. Métropolitain est, bureau 500  
Anjou QC H1K 1A1

Ceci est un appel de propositions pour la location d'un local comportant une superficie principale d'environ 403 mètres carrés, situé sur un seul niveau, accessible aux fauteuils roulant et aménagé en bureaux par le Propriétaire, à ses frais. Le local devra être situé à Montréal, entre la rue Jean-Talon au nord, le boul. Rosemont au sud, la rue Viau à l'ouest et la rue Louis-Hyppolite Lafontaine à l'est.

Le local devra être prêt à l'occupation au plus tard le lundi 13 mars 2000 et la durée de location sera de cinq (5) ans. Les propositions présentées devront être conformes aux règlements de zonage en vigueur au jour de l'ouverture des propositions.

Les documents d'appel de propositions seront disponibles à partir du 30 novembre 1999 à 10 h 00 au Centre de réadaptation Gabrielle Major au coût non-rémunérable de 25,00 \$ (taxes incluses) payable comptant ou par chèque visé.

Les propositions valides pour 60 jours dans des enveloppes cachetées et portant l'inscription: "Proposition pour la location d'un local aménagé en bureaux - Équipe « A »" seront reçues jusqu'à 10 h 00 heures le mercredi 22 décembre 1999. L'ouverture publique des propositions suivra immédiatement la clôture de l'appel de propositions.

Un cautionnement de garantie au montant de 10% du coût de la proposition et valide pour soixante (60) jours à partir de l'ouverture des propositions est exigé ou un chèque visé au même montant.

Le Centre de réadaptation Gabrielle Major ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Pour information: Jean-François Lavigne, Architecte (514) 495-2442

**Avis public**

**Ville de Montréal**

**Service du greffe**

**Règlement**

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 18 octobre 1999, a adopté le règlement suivant:

**99-250** Règlement autorisant un emprunt de 203 751 \$ pour la construction de conduits souterrains et la modification du réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal.

Ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 11 novembre 1999.

Montréal, le 30 novembre 1999  
Le greffier,  
**M<sup>e</sup> Léon Laberge**

**Avis public**

**Ville de Montréal**

**Service du greffe**

**Article 36A de la Charte 3<sup>e</sup> avis**

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 4 novembre 1999, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description suivante d'une partie du boulevard Decarie, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la charte:

**Description**

«Une partie du boulevard Decarie située au nord-ouest de la rue Saint-Jacques, faisant partie du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal, étant la partie du lot originaire 184, de figure quadrilatérale, bornée vers le nord-est par une partie du lot 4720, vers le sud-est et vers le nord-ouest par d'autres parties du lot 184 faisant aussi partie du boulevard Decarie et vers le sud-ouest par le boulevard Decarie montré à l'originaire, contenant en superficie 886,9 m<sup>2</sup>. (FC990455017)

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 30 novembre 1999  
Le greffier,  
**M<sup>e</sup> Léon Laberge**

**APPELS D'OFFRES**

La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

**Québec (1)**

**Dossier 26700200**  
Entretien planifié de l'équipement mécanique et électrique au 1825, rue Temple, Québec (Québec).  
Clôture : 99-12-14 à 15 h à Montréal.

**Dossier 82908200**  
Gardiennage au 8305, rue Saint-André, Montréal (Québec).  
Clôture : 99-12-14 à 15 h à Montréal.

**Dossier 78376201**  
Installation d'un système de commande et de contrôle de l'énergie au 8400, rue Sous-le-Vent, Charny (Québec).  
Clôture : 99-12-14 à 15 h à Sainte-Foy.

**Dossier 83030601**  
Rénovation de 2 salles de toilette au 31, rue Mont-Carmel, Québec (Québec).  
Clôture : 99-12-14 à 15 h à Sainte-Foy.

**Dossier 83518900**  
Entretien ménager au 10682, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec).  
Garantie de soumission : 1 200 \$  
Clôture : 99-12-14 à 15 h à Sainte-Foy.

**Dossier 83689000**  
Rénovation des ascenseurs au 20, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec).  
Garantie de soumission : 70 000 \$  
Clôture : 99-12-21 à 15 h à Sainte-Foy.

**Dossier 83690500 \***  
Aménagement intégré au 12, rue Saint-Louis, Québec (Québec).  
Garantie de soumission : 5 000 \$  
Clôture : 99-12-14 à 15 h à Sainte-Foy.

**Dossier 80891121**  
Travaux de ventilation et de mécanique au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec).  
Clôture : 99-12-14 à 15 h à Montréal.

\* Les documents seront en vente à compter du 2 décembre 1999.

**Vente des documents** : CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes :

- (1) Bureau des soumissions, 1200, route de l'Église, bur. 3.01, Ste-Foy (Québec), G1V 4Z1, (418) 643-5484.
- (2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2P 1E2, (514) 873-5485, poste 5622.
- (3) Direction régionale Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec, 1, rue du Terminus, 2<sup>e</sup> étage, Rouyn-Noranda (Québec), J9X 3B5, (819) 763-3146.
- (4) Direction régionale Bas-St-Laurent - Gaspésie, 337, rue Moreault, SS-20, Rimouski (Québec), G5L 1P4, (418) 727-3750, poste 222.
- (5) Direction régionale Outaouais, 170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur. 8400, Hull (Québec), (819) 772-3052.
- (6) Direction régionale Saguenay - Lac-St-Jean - Côte-Nord, 3950, boul. Harvey, 3<sup>e</sup>, Jonquière (Québec), G7X 8L6, (418) 695-7927 et au bureau de la Côte-Nord, 71, av. Mance, 1<sup>er</sup> étage, bur. 1.07, Baie-Comeau (Québec), G4Z 1N2, (418) 294-8353.

Ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet

**Société immobilière du Québec**  
www.siq.gouv.qc.ca

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-039284-990

**COUR DU QUÉBEC** CHAMBRE CIVILE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT GROUPE CGU CANADA LTÉE Partie demanderesse c. DANY CARON Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE est donné à DANY CARON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Est, Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration, avis au défendeur, liste de pièces, pièces P-1 à P-11 a été remise au greffe à l'impression de DANY CARON. Lieu: Montréal Date: 25 novembre 1999 MICHEL MARTIN

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

Dans l'affaire de la faillite de: **LES CONSTRUCTIONS BENOÎT LANGEVIN INC.**

AVIS est par la présente donné que **LES CONSTRUCTIONS BENOÎT LANGEVIN INC.**, société légalement constituée ayant sa place d'affaires en la ville et division de Montréal, province de Québec au 1350, boul. Rosemont, a déposé une cession le 24<sup>e</sup> jour de novembre 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 décembre 1999 à 13h30, au bureau du surintendant des faillites, 5, Place Ville-Marie, 8<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec.

DONNÉ à Montréal, ce 30 novembre 1999.

DE BILLY-TREMBLAY & ASSOCIÉS INC. 1255, rue University, bureau 1608 Montréal (Québec) H3B 2X3 Tél.: (514) 875-1363 Téléc.: (514) 875-1336

**FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ**

La dignité de chaque personne est l'objectif principal de toute activité économique responsable.

www.monde.ca

Avis est par les présentes donné que, suite au décès de Marie-Anne Handfield, en son vivant domiciliée au Centre d'Hébergement Lucille Teasdale, Pavillon Egoria-Lepage, 3090 de la Pépinière, Montréal (Québec), survenu le 7 juillet 1999, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice successorale, par acte reçu devant Me Claude Champagne, notaire, le 24 novembre 1999, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté à l'étude de Me Claude Champagne, notaire, au 3714 Ontario Est, Montréal (Québec).  
Donné ce 26 novembre 1999  
Renée Boucher, liquidatrice

**ARMEE DU SALUT**

**AVOIR FAIM, C'EST PAS UN CADEAU**

**DONNEZ AUJOURD'HUI (514) 288-7441**

## MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Qui peut concerner n'importe quel point du globe. — Pronom.
- 2- Boqueteau. — Orifice respiratoire de la feuille.
- 3- Signal de détresse. — Munir d'un tuteur.
- 4- Argent. — Berge.
- 5- Arbre malais. — Choisit. — Reçu.
- 6- Pelisse russe. — Partie du cheval.
- 7- Erbium. — Aluminium. — Divinité de l'Amour.
- 8- Laps de temps. — Substance odorante.
- 9- Moule d'étang. — Particule.
- 10- Magnésium. — Capitale sud-yéménite. — Cassier.
- 11- Établissement de repos. — Pistolet.
- 12- Ver.

**VERTICALEMENT**

- 1- Acquitté. — Sauf-conduit musulman.
- 2- Il produit les zoospores.
- 3- Volatile. — Drame. —

**Solution d'hier**

1	V	A	N	E	S	E	V	I	O	L
2	C	O	U	S	C	O	L	L	E	
3	R	I	L	L	E	T	R	E	S	
4	M	E	L	E	O	R	A	T	E	
5	R	O	R	E	G	O	N			
6	N	I	R	E	P	U	S	E	R	
7	F	R	A	N	K	S				
8	V	I	S	T	E	A	T	R	O	
9	P	E	R	I	O	N	N	E	L	
10	T	R	E	D	U	R	E	N		
11	O	U	L	E	T					
12	O	U	L	E	T					

## ÉCONOMIE

## McCain boycotte les OGM

Applaudissements chez les écologistes, colère chez les fermiers

PRESSE CANADIENNE

Halifax — La décision de la compagnie d'aliments surgelés McCain de refuser d'utiliser des pommes de terre modifiées génétiquement a soulevé l'ire des fermiers... et la joie des écologistes.

Le Sierra Club du Canada et Greenpeace sont au nombre des organisations écologistes qui ont salué la décision de la compagnie McCain.

«McCain a pris ses responsabilités. Il s'agit d'une décision très importante», selon une porte-parole du Sierra Club, Lucy Sharratt.

«La compagnie a choisi de tenir compte de la préoccupation des consommateurs intéressés par une alimentation saine qui ne cause pas de tort à l'environnement», a-t-elle ajouté.

Mais les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et une coalition de regroupements de fermiers de l'Ontario ne l'entendent pas de cette oreille.

«Il est dommage de constater que McCain a cédé aux pressions des groupes organisés, même s'ils ne représentent pas les intérêts de la population en général», a indiqué Jeff Wilson, porte-parole d'un regroupement de 16 associations de fermiers de l'Ontario (Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment).

Selon lui, les pommes de terre qui ont été modifiées génétiquement ne présentent aucun danger pour la santé qu'il pour l'environnement.

À compter de l'année prochaine, McCain, une compagnie du Nouveau-Brunswick, n'achètera plus de

pommes de terre modifiées génétiquement en provenance des fermes canadiennes.

Le président de McCain, Harrison McCain, affirme avoir pris cette décision après des mois de pression de la part de consommateurs inquiets des conséquences, toujours inconnues, que pourraient avoir ces aliments sur l'environnement et sur la santé des humains.

«Nous croyons que les organismes modifiés génétiquement sont très bons pour la science, mais pour le moment, très mauvais pour les relations publiques», a déclaré M. McCain. Trop de personnes sont inquiètes [...] et nous faisons des affaires pour donner aux clients ce qu'ils veulent, et non ce que nous pensons qu'ils devraient avoir».

Un des administrateurs du regroupement des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, Ivan Noonan, a expliqué que les opposants à cette nouvelle technologie cultivaient la peur chez les consommateurs.

Selon lui, les producteurs qui souhaitent avoir recours aux gènes modifiant les pommes de terre cherchent en fait à protéger leurs récoltes contre les ravages faits par certains virus et insectes.

Il dit que peu de pommes de terre produites cette année sur l'île ont été modifiées génétiquement.

Au Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture évalue que moins de 1 % de la production de pommes de terre en 1999, pour consommation dans la province, a été modifiée génétiquement.

## Cogeco Câble se prédit un bel avenir

L'entreprise veut doubler ses produits d'exploitation d'ici cinq ans

SILVIA GALIPEAU  
LE DEVOIR

Dans le monde compétitif s'il en est de la câblodistribution au Canada, Cogeco Câble pense pouvoir se tailler une jolie place dans les années à venir.

D'ici cinq ans, la compagnie devrait doubler ses produits d'exploitation, offrir d'autant plus de services aux clients — accès Internet à haut débit, vidéo numérique, téléphonie locale et interurbaine — et donc doubler ses revenus également, lesquels atteignent pour l'année 1999 quelque 325 millions de dollars.

C'est ce qu'a révélé hier en conférence de presse Louis Audet, le président et chef de la direction de Cogeco Câble, dans une présentation des réalisations de l'année et des espoirs pour l'avenir de son entreprise.

## Réalizations

En ce qui a trait aux réalisations, tout d'abord, la compagnie a complété le regroupement géographique de ses réseaux. Le réseau de câbles optiques couvre maintenant 3200 km, et celui de fibre optique 51000 km. «Nous avons ajouté les pièces manquantes au puzzle. Le dernier petit bout qui nous manquait entre Windsor et Rimouski a été complété

la semaine dernière. L'essentiel du réseau interurbain est maintenant constitué», a précisé Louis Audet.

Aujourd'hui, Cogeco compte environ 830 000 clients, dont plus de la moitié se regroupent dans le sud-ouest de l'Ontario. De manière générale, 30% de la clientèle est québécoise, et 70% ontarienne. L'importance de la clientèle ontarienne s'est accrue avec l'acquisition, annoncée il y a quelques mois, de la compagnie Cableworks. Plus de 65000 clients nouveaux sont venus se rajouter à la liste.

Enfin, les trois quart de la clientèle de Cogeco sont désormais desservis par des réseaux bi-directionnels. D'ici 2001, la totalité des clients devrait jouir de ces réseaux.

C'est grâce à toutes ces réalisations que l'entreprise pourra sous peu offrir une palette de nouveaux services. Ceux-ci, offerts à la carte ou de manière regroupée selon les désirs des consommateurs, devraient, espère la compagnie, contribuer à bien la positionner dans le marché.

«L'offre de services regroupés complète sera à la fois une source impor-

tante de croissance des revenus et un outil de rétention face à la concurrence», a affirmé Louis Audet.

Quels seront ces nouveaux services regroupés auxquels les clients auront bientôt accès? Premièrement, l'accès Internet à haut débit, déjà offert, devrait connaître, selon toutes prévisions, une croissance soutenue. Déjà, le nombre de clients a quadruplé, passant de 10 000 l'an dernier à plus de 40 000 aujourd'hui.

Autre service: la vidéo numérique. Lancée il y a quelques semaines, elle connaît une popularité notable, qui permet à Cogeco d'espérer voir le nombre d'abonnements doubler sous peu pour atteindre les 60 000.

L'entreprise prévoit aussi avant la fin de l'année pouvoir lancer des services téléphoniques locaux et interurbains, en utilisant son réseau de fibre optique interurbain et en exploitant son infrastructure IP (Internet Protocol) en place. Les tarifs seraient fixes, tournant aux alentours de 30 à 40 dollars par mois.

Cogeco prévoit une demande croissante pour ces trois services, à savoir Internet, les services numé-

riques et les services téléphoniques, qui pourrait lui permettre de s'approprier en moyenne 35% de ces marchés. Rappelons qu'au Canada, quatre grands distributeurs se disputent le marché, soit par ordre de grandeur, Roger CableSystems, Shaw Communications, Vidéotron et Cogeco Câble.

## L'ombre du CRTC

Un seul élément vient jeter de l'ombre à ces belles perspectives. Il s'agit de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), obligeant les grands distributeurs, et ce à compter du 13 décembre prochain, de revendre leurs services Internet haute vitesse aux tiers fournisseurs concurrents, avec un escompte de 25%. Cogeco avait demandé en octobre à la Cour fédérale de revenir sur cette décision, la jugeant inapplicable.

«Nous avons une douzaine de questions: qui va payer pour le modem câble, qui est éligible pour être revendeur?», s'est interrogé à nouveau Louis Audet. Mais devant le silence de la Cour, Cogeco devra probablement plier. «À moins que le CRTC ou la Cour ne nous autorise autrement, nous devons le faire. Si tel devait être le cas, nous le ferons.»



De surprise en revirement

## Les cours de l'or se replient

MARIE HOSPITAL  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Les cours de l'or se sont repliés hier sur le marché de Londres après la troisième vente aux enchères de la Banque d'Angleterre, qui a déçu les opérateurs en raison d'une demande bien plus faible que lors des enchères précédentes.

La Banque d'Angleterre a vendu l'intégralité des 25 tonnes d'or prévues pour ses troisième enchères au prix de 293,50 \$ US l'once. L'offre n'a été souscrite que 2,1 fois, a précisé la banque, soit une demande de 804 000 onces. Cette annonce a entraîné un repli immédiat, mais limité, des cours du métal précieux.

En milieu d'après-midi hier, l'once d'or se dépréciait à 291,75 \$ US l'once sur le London Bullion Market,

contre 295 \$ US juste avant la vente et 297,20 \$ US vendredi soir.

Selon Charles Kernot, analyste à Paribas à Londres, «c'est décevant en ce qui concerne le marché que l'offre n'ait été souscrite que 2,1 fois». En septembre, l'offre avait été souscrite 8 fois alors qu'en juillet, elle l'avait été 5,2 fois.

Par ailleurs, «il se peut que certaines banques aient souffert de la récente volatilité qu'a connu le marché de l'or et aient décidé de se tenir à l'écart cette fois-ci», a expliqué l'expert londonien.

«Il aurait fallu que le résultat soit bien meilleur que celui de la vente de septembre pour qu'il ait un effet positif sur les prix», a observé Tony Warwick-Ching, consultant chez Virtual Gold Research. Pour lui, la baisse des cours enregistrée hier ne devrait guère perdurer «mais cela si-

gnifie que toute hausse au dessus des 300 \$ US sera difficile».

## Impact négatif

La plupart des experts concordent à juger limité dans le temps l'impact négatif de ces troisième ventes sur les cours du métal précieux car, soulignent-ils, les conditions du marché ont changé depuis le 26 septembre et l'annonce-surprise par quinze banques centrales européennes d'imposer un moratoire de cinq ans sur leurs ventes d'or.

Alors que les investisseurs paraissent encore sur une baisse des prix à long-terme avant les deux premières enchères, le sentiment s'est inversé avec l'initiative inattendue des banques centrales européennes, et la plupart des opérateurs tablent désormais sur une appréciation des cours.

Selon Charles Kernot, bien que la troisième vente «ne soit clairement pas positive à court terme en ce qui concerne le sentiment», les perspectives à plus long-terme des prix du métal précieux restent bonnes. Paribas prévoit ainsi un cours moyen de l'or de 325 \$ US l'once en 2000, avec un pic à 350 \$ US d'ici la fin de l'année prochaine.

Les cours de l'or avaient été précipités au plus bas depuis vingt ans après l'annonce-surprise le 7 mai par la Banque d'Angleterre d'un programme de vente de 415 des 715 tonnes d'or qu'elle détenait dans ses coffres pour restructurer ses réserves. Les cours avaient été encore plus déprimés après la première des ventes prévues, en juillet, et avaient plongé à presque 250 \$ US l'once. Mais ils ont ensuite rebondi à plus de 330 \$ US.

## Les comptables agréés réclament des baisses d'impôt pour la classe moyenne

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les comptables agréés sont d'accord avec la plupart des organismes d'affaires: il est temps que la classe moyenne bénéficie de véritables réductions d'impôt maintenant que les caisses des gouvernements ont recommencé à se remplir.

En vue du prochain budget fédéral, l'Institut canadien des comptables agréés a proposé hier dans la capitale fédérale de diminuer les impôts de 3,5 milliards dès l'année prochaine. On suggère trois façons d'y arriver: élimination de la surtaxe de 5 %, rétablissement de l'indexation des tables d'impôt et réduction du taux marginal intermédiaire de 26 à 24 %. De cette façon, une famille moyenne (deux revenus totalisant 65 000 \$, deux enfants) économiserait 586 \$ en impôts par année. Mais les moins bien nantis n'en bénéficieraient presque pas puisqu'une famille similaire avec un revenu de 25 000 \$ défraierait seulement 83 \$ de moins en impôts.

Selon l'Institut, la classe moyenne est mûre pour bénéficier des efforts fiscaux auxquels elle a consenti dans

les dernières années. Les gouvernements seraient aussi regagnants, puisque cette injection d'argent aurait un impact favorable sur l'économie. «Une réduction de 3,5 milliards \$ de l'impôt des particuliers stimulerait la croissance du PIB, réduirait le chômage et permettrait à la famille canadienne moyenne de disposer de 600 \$ de plus», affirme Roger Ashton, porte-parole de l'Institut.

D'après une étude de l'Institut, l'impact de ces mesures se traduirait par une croissance du PIB supérieure de 0,5 % aux prévisions.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a promis que la classe moyenne obtiendra des baisses d'impôt dans les prochaines années. Il a affirmé que les réductions seront graduelles mais il n'a pas révélé de quel ordre elles seraient. Il doit en faire l'annonce lors du prochain budget fédéral en février prochain. Ottawa prévoit que ses surplus atteindront 10 milliards l'année prochaine. L'Institut conseille au gouvernement d'affecter la moitié de cette somme au remboursement de la dette, 3,5 milliards aux baisses d'impôt et le reste aux dépenses dans les programmes.

EN BREF

## Bois de sciage

(Le Devoir) — Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda investit six millions pour la construction d'une usine de sciage. La nouvelle usine permettra de transformer annuellement 102 000 m<sup>3</sup> de bois, soit quelque 40 000 m<sup>3</sup> de plus qu'actuellement. Ce projet entraînera la création de dix emplois et la consolidation des 37 emplois actuels de l'usine de sciage, installée dans le comté de Labelle. Les Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda font partie de SGF Rexfor, elle-même filiale de la SGF.

## Bénéfice net de 9,2 millions \$ pour Alliance Atlantis

(PC) — Les revenus engendrés par la distribution canadienne des films *Le Projet Blair* et *Austin Powers: Agent Osaxe* ont permis à Alliance Atlantis Communications de réaliser un bénéfice net de 9,2 millions lors de son deuxième trimestre, malgré une chute de 7 % dans les ventes des productions télévisuelles. Les revenus pour la période de trois mois qui s'est terminée le 30 septembre dernier se sont chiffrés à 190,3 millions, une hausse de 18 % par rapport aux revenus combinés d'Alliance et d'Atlantis pour la même période l'an dernier, avant la fusion des deux entreprises. L'an dernier, toujours d'après les résultats combinés, la société aurait connu une perte nette de 41,6 millions. Les revenus liés aux productions télévisuelles se sont établis à 95,8 millions, alors qu'ils étaient de 102,9 millions lors de la période correspondante en 1998.

## Nortel acquiert 5% de Radiotronics

(PC) — Nortel Networks a annoncé hier l'achat de 5 % de Radiotronics S.A., une compagnie espagnole de services d'ingénierie et de télécommunications qui a des clients en Espagne, au Portugal, au Maroc et en Amérique latine. Nortel fait affaire avec Radiotronics depuis le début des années 1990 et a annoncé hier que les deux compagnies prévoient profiter d'opportunités conjointes dans le marché grandissant de l'Amérique latine. Les détails financiers de l'investissement de Nortel n'ont pas été rendus publics.

## ATT Canada prend possession de TigerTel

(PC) — Le géant des télécommunications AT&T Canada a annoncé hier qu'il prendra possession de la totalité des actions ordinaires de TigerTel, un fournisseur canadien de services de télécommunications d'affaires, pour la somme de 69,4 millions. L'offre d'AT&T octroie 9,25 \$ pour chaque action de TigerTel, un titre qui s'échangeait à 8,625 \$ sur la bourse des petites capitalisations à Toronto, hier. AT&T Canada a aussi conclu une entente avec l'actionnaire de contrôle de TigerTel, Applied Digital Solutions — qui détient environ 65 % des actions de la compagnie — pour qu'il lui cède sa part lors du dépôt de l'offre d'achat. Avec ses 500 employés, TigerTel dessert 15 000 clients d'affaires à travers le Canada et devrait générer des revenus de 50 millions cette année.



VERSABEC devient ARAMARK!

Ce n'est pas un

COUP  
SÛRpublicitaire mais le chemin le plus  
pour vous offrir une gestion multiservice  
de calibre mondial.

ARAMARK Québec inc., la nouvelle identité de VERSABEC, est une entreprise québécoise synonyme de savoir-faire, de professionnalisme et d'expertise en gestion de services alimentaires, de soutien administratif et d'entretien des installations. La confiance de nos clients, de même que l'énergie et le dévouement de notre personnel, nous ont permis, au fil des ans, d'être associés aux plus grandes réalisations d'ici telles que l'Expo 67, Manicouagan, les Jeux olympiques et les Expos de Montréal, en plus de servir quotidiennement les grandes entreprises ainsi que les grandes institutions financières et scolaires du Québec.

Maintenant porte-étendard québécois d'ARAMARK, chef de file mondial en gestion multiservice, notre équipe étoilée continuera de proposer des solutions sur mesure, aux meilleurs coûts possibles, et pourra faire bénéficier nos clients de l'expertise d'un réseau de ressources de calibre international.

De plus, le sens de l'innovation d'ARAMARK et sa culture d'entreprise axée sur le «partenariat sans limites», accentueront notre souci constant de la qualité des services offerts.

Tout cela nous ouvre d'embellantes perspectives d'avenir.



ARAMARK. Gestion de services alimentaires, de pause-café, de distributeurs automatiques, d'entretien sanitaire, de maintenance et de soutien administratif pour les entreprises, les institutions scolaires et de santé, les grands chantiers, les installations sportives et lors de grands événements culturels et sportifs.

## ÉCONOMIE

## La Baie achète des magasins d'Eaton

Toronto — La chaîne de grands magasins La Baie a fait l'acquisition de sept locaux appartenant à Eaton, une autre grande chaîne de magasins qui a elle été victime d'une faillite. De plus, des négociations se poursuivent relativement à plusieurs autres locaux.

Mais jusqu'à maintenant, les négociations entreprises permettent à la direction de La Baie de confirmer l'ouverture de deux nouveaux magasins La Baie (à Pickering et à Moncton) et l'ouverture de deux nouveaux magasins Zellers (à Anjou et Mississauga), d'ici le printemps

prochain. Zellers appartient à La Baie.

Par ailleurs, La Baie ouvrira un nouveau grand magasin Home Outfitters à Hamilton et déménagera trois de ses magasins La Baie (à Saskatoon, Regina et Hamilton). La Baie prévoit aussi l'expansion de deux de ses magasins (à Stoney Creek et au Carrefour Laval) dans des centres commerciaux où on trouvait un magasin Eaton.

La Baie exploite 99 magasins au pays, sans compter 304 magasins Zellers, 30 magasins Valeur Sûre et 105 magasins Fields dans l'Ouest du pays.

## AVIS PUBLICS

Suite des avis de la page B 2

Québec  
Ministère  
des Transports

## APPEL D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Contrat n° : 5100-99-GAD4 Effectuer sur demande la préparation des plans, devis, estimations et surveillance pour divers projets de construction ou de réfection de route situés dans les M.R.C. Des Moulins, Deux-Montagnes, L'Assomption, Thérèse-de-Blainville et Laval.

Seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises, ayant un établissement dans les M.R.C. Laval, Les Laurentides, Les Pays-d'en-Haut, La Rivière-du-Nord, Thérèse-de-Blainville, Deux-Montagnes, Argenteuil, Antoine-Labelle, Mirabel, Matawinie, D'Autray, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Les Moulins, et qui ont commandé une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent; dans le cas d'un consortium, cette dernière exigence est considérée rencontrée si chacune des parties s'est procuré une copie du dossier d'appel d'offres.

Réception des offres : salle des soumissions de Montréal

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres : Montréal, le mercredi 22 décembre 1999, 15 h.

Contrat n° : 8340-99-QF47 Projet d'intégration des outils de gestion pour la planification et le suivi des investissements en technologies de l'information au ministère des Transports.

Seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises, ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental et qui ont commandé une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent; dans le cas d'un consortium, cette dernière exigence est considérée rencontrée si chacune des parties s'est procuré une copie du dossier d'appel d'offres.

Réception des offres : salle des soumissions de Québec

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres : Québec, le mardi 21 décembre 1999, 15 h.

Ne sera pas considérée une soumission présentée par un ex-employé du gouvernement ou d'un organisme public ayant bénéficié, depuis 1997, d'un programme de départs volontaires ou par une entreprise qui cette personne contrôle directement ou indirectement ou par un autre tiers lorsque, dans ce dernier cas, l'un des principaux exécutants du contrat serait une telle personne.

Le ministère des Transports ne vend plus les dossiers d'appels d'offres, les fournisseurs doivent désormais les commander par l'entremise du système électronique MERX :  
Téléphone : 1 800 964-6379 Courriel : merx@cebra.com

Les intéressés peuvent consulter les documents d'appel d'offres en s'adressant aux bureaux suivants :

QUÉBEC  
Salle des soumissions  
Ministère des Transports  
700, boul. René-Lévesque Est  
2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Y9  
Tél. : (418) 644-8848

MONTRÉAL  
Salle des soumissions  
Ministère des Transports  
Tour de la bourse  
800, Place Victoria, 13<sup>e</sup> étage  
Case postale 395  
Montréal (Québec) H4Z 1J2  
Tél. : (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre  
André Trudeau

## Avis public

## Ville de Montréal

## Service du greffe

Article 36A de la Charte  
3<sup>e</sup> avis

Avis en vertu de l'article 36A de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 3 novembre 1999, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36A de la Charte :

## Description

«Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formées des lots suivants du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

- quadrilatère délimité par les rues Wellington, Liverpool, Coleraine et Hibernia (lot 1 381 809);
- quadrilatère délimité par les rues Hibernia, Liverpool, Coleraine et Knox (lot 1 381 810);
- rue Hall entre les rues Dublin et Marguerite-Bourgeoys (lot 1 381 892);
- quadrilatère délimité par l'avenue Beresford, les rues Rushbrooke, Wellington et Butler (lot 1 381 956);
- ouest de la rue Charlevoix entre les rues Ryde et Knox (lot 1 382 273);
- quadrilatère délimité par les rues Charlevoix, Butler, Coleraine et Rozel (lot 1 382 374);
- est de la rue Richmond entre les rues Wellington et Mullins (lot 1 382 531);
- ouest de la rue Wellington entre les rues Bourgeois et Sainte-Madeleine (lot 1 382 626);
- quadrilatère délimité par les rues Favard, de la Congrégation, Wellington et Sébastopol (lot 1 382 630);
- quadrilatère délimité par les rues Favard, de la Congrégation, Leber et Sébastopol (lot 1 382 632);
- quadrilatère délimité par l'avenue Ash, les rues Favard, Charon et Wellington (lot 1 603 314);
- ouest de la rue Reading entre les rues Butler et Charlevoix (lot 1 728 964);
- quadrilatère délimité par les rues Holy-Cross, Jolicoeur, Briand et Hadley (lots 1 436 703 et 1 436 705);
- quadrilatère délimité par les rues Holy-Cross, Jolicoeur, Eadie et Hadley (lot 1 436 704);
- quadrilatère délimité par les rues Woodland, Springland, Angers et le boulevard De La Vérendrye (lot 1 437 520);
- quadrilatère délimité par les rues Woodland, Springland, Hadley et Laurendeau (lot 1 437 628);
- quadrilatère délimité par les rues Springland, Émard, Angers et le boulevard De La Vérendrye (lot 1 437 676);
- quadrilatère délimité par les rues Darcy-McGee, Springland, Hadley et Briand (lot 1 437 905);
- quadrilatère délimité par les rues Desmarçais, Springland, Hadley et Briand (lot 1 437 906);
- quadrilatère délimité par les rues Aylmer, Durocher, l'avenue des Pins et la rue Prince-Arthur (lots 1 341 268 et 1 341 269);
- quadrilatère délimité par l'avenue Lorne, les rues Aylmer, Prince-Arthur et Milton (lots 1 341 275 et 1 341 276);
- quadrilatère délimité par les rues Aylmer, Durocher, Milton et Prince-Arthur (lot 1 341 280);
- quadrilatère délimité par les rues University, Aylmer, Milton et Sherbrooke (lot 1 341 283);
- quadrilatère délimité par les rues Durocher, Hutchison, Milton et Sherbrooke (lot 1 341 285);
- quadrilatère délimité par la rue Hutchison, l'avenue du Parc, les rues Sherbrooke et Milton (lot 1 341 288);
- quadrilatère délimité par l'avenue du Parc, les rues Jeanne-Mance, Milton et Sherbrooke (lot 1 341 289);
- quadrilatère délimité par les rues Stanley, Peel, Sherbrooke et l'avenue Docteur-Penfield (lot 1 514 329);
- quadrilatère délimité par les rues Peel, McTavish, Sherbrooke et l'avenue Docteur-Penfield (lots 1 514 330 et 1 514 333);
- quadrilatère délimité par la rue University, l'avenue Lorne, les rues Prince-Arthur et Milton (lot 1 515 588). (FC990455016)

Le droit à une indemnité en regard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 30 novembre 1999

Le greffier,  
M<sup>re</sup> Léon Laberge

## Diversité culturelle

## La présidente de Télémedia prône la résistance contre les Américains

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

À la veille de l'ouverture du sommet de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle, la présidente et chef de la direction de Télémedia Communications, Louise Roy, a insisté hier sur l'importance de résister aux forces américaines dans le domaine culturel.

«Nous ne devons pas céder devant la pression des États-Unis ou l'indifférence d'ici», a déclaré Mme Roy dans un discours prononcé devant le Cercle canadien de Montréal. Le but ultime est valide et extrêmement important, et je pense qu'il vaudra la peine de livrer une dure bataille à ce sujet.»

La nouvelle série de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourrait aborder la question de la culture et de la sauvegarde des identités culturelles. Il s'agit là d'un sujet très controversé.

Mme Roy a rappelé que les États-Unis jugeaient inacceptables les politiques et les programmes culturels, affirmant qu'il s'agissait de barrières au commerce qu'il fallait éliminer.

Elle a ajouté que le Canada considérerait plutôt que les gouvernements

avaient le droit et la responsabilité de préserver et de promouvoir l'identité et l'indépendance culturelle.

«Le Canada soutient également que les biens et les services culturels ne sont pas des produits et des services comme les autres», a-t-elle affirmé. Il s'agit de véhicules de transmission des éléments intangibles qui sont l'essence même de notre société, comme les idées, les valeurs et les perspectives.»

Elle a fait remarquer que plusieurs pays de la Communauté européenne partageaient la position du Canada en matière d'identité et de diversité culturelle.

Mme Roy a soutenu que les industries culturelles canadiennes disparaîtraient rapidement devant l'industrie américaine du divertissement si les règles du marché s'exerçaient dans toute leur force.

Elle a affirmé que les politiques culturelles canadiennes n'étaient pas protectionnistes. A preuve, les produits importés occupent de 60 à 90 % du marché culturel domestique au Canada.

Sur 5000 titres de magazines en kiosque, seulement le tiers, soit 1500, sont canadiens.

«Imaginez ce que diraient les États-

Unis s'ils faisaient face à de tels niveaux d'importations dans leur marché du divertissement ou dans n'importe quel autre de leur marché», a lancé Mme Roy.

Télémedia est active dans le milieu de la radiodiffusion, mais aussi dans le milieu de l'édition. Elle compte une douzaine de magazines, dont deux de langue française, Elle Québec et Coup de Pouce.

Pour cette raison, l'entreprise risque d'être affectée par les récentes décisions de l'OMC sur les éditions canadiennes de magazines américains. En dépit des efforts de l'industrie et du gouvernement canadien, l'OMC a permis aux éditeurs américains de vendre 18 % des pages publicitaires des éditions canadiennes de leur magazine à des annonceurs canadiens.

Les magazines américains pourraient ainsi gruger une partie des revenus publicitaires des magazines canadiens.

Mme Roy a affirmé que les magazines canadiens ne pouvaient pas espérer s'en sortir sans aide gouvernementale.

«L'industrie attend impatiemment les décisions du gouvernement fédéral de créer un fonds spécial destiné



Louise Roy

aux magazines canadiens pour les aider à mieux résister aux conséquences de l'entente Canada-USA», a-t-elle déclaré.

Elle a ajouté que pour sa part, Télémedia s'était mis à la recherche d'un partenaire pour renforcer sa position dans ce nouvel environnement.

## GRANDE-BRETAGNE

## NatWest sous le feu croisé de deux banques écossaises

LAURENCE CHABERT  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — National Westminster (NatWest), troisième banque britannique, se retrouvait lundi sous le feu croisé des deux principales banques écossaises après la surenchère de Royal Bank of Scotland, allié au groupe bancaire espagnol BSCH et à l'assureur CGU, sur Bank of Scotland.

NatWest, qui refusait dimanche une première approche amicale de Royal Bank of Scotland (RBS), a rejeté l'offre en la jugeant «inadéquante». Vendredi, elle avait déjà opposé

une fin de non-recevoir à Bank of Scotland (BS) qui avait augmenté à 25,6 milliards de livres (environ 60 milliards de dollars canadiens) son offre du 24 septembre, la première attaque hostile dans le secteur en Grande-Bretagne.

La bataille, qui pourrait être longue en cas de nouvelles surenchères, laisse d'ores et déjà présager des milliers de suppressions d'emplois. RBS, dont l'offre hostile en actions et titres obligataires représente 26,4 milliards de livres (62 milliards de dollars), a identifié jusqu'à 18 000 emplois à supprimer, soit plus du quart des effectifs de NatWest.

«Qui restera pour servir les clients?», a tempêté Rory Murphy, le secrétaire général adjoint du syndicat de la banque UNIFI, en menaçant d'un appel à la grève.

BS et RBS, qui avaient au départ tenté de s'attaquer ensemble à NatWest selon la presse britannique, sont toutes deux plus petites mais plus rentables.

RBS a tenu à afficher en annonçant avec trois jours d'avance sur le calendrier prévu un bénéfice imposable annuel record, en hausse de 21 % sur son dernier exercice à 1,2 milliard de livres (2,8 milliards de dollars). RBS voit dans ce ma-

riage «une occasion unique de créer une nouvelle force dans la banque».

Son offre se distingue de celle de BS par son caractère européen, grâce au soutien du groupe bancaire espagnol Banco Santander Central Hispano (BSCH), et par le soutien de se développer dans la bancassurance avec l'assureur britannique CGU.

L'attaque de BS en septembre avait fait avorter un projet de développement de NatWest dans la bancassurance par fusion avec Legal and General, qui avait été mal accueilli par la City.

## La politique sur la restructuration de l'industrie aérienne est reportée

GORD MCINTOSH  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral des Transports, David Collette, ne pourra pas respecter le délai qu'il s'était lui-même fixé. Il ne faut donc pas s'attendre à le voir déposer son projet de loi sur la restructuration de l'industrie aérienne d'ici la mi-décembre, estime un porte-parole du gouvernement.

Après le congé du temps des fêtes, les Communes ne reprendront pas leurs travaux avant février. Et avant d'aller de l'avant, le ministre Collette doit de toute façon recevoir trois rapports en cours de rédaction par des comités parlementaires. Il ne pourra pas en prendre connaissance avant une semaine, au mieux.

Cela laisserait au ministre bien peu de temps pour procéder avec son projet de loi avant l'ajournement des fêtes, prévu le 17 décembre.

«Je veux voir les rapports des comités avant d'aller plus loin», a clairement indiqué le ministre Collette. Un premier rapport doit être produit par le comité des transports des Communes, un autre par le Sénat et le troisième par un groupe de travail issu du caucus libéral.

Compte tenu de la tourmente dans laquelle se trouve l'industrie aérienne au pays et de l'urgence de régler ses

problèmes, le ministre Collette avait déclaré le 26 octobre dernier qu'il voulait présenter un projet de loi au plus tard à la mi-décembre.

Depuis, Onex a retiré son offre d'acheter Air Canada et Canadien en vue de les fusionner, contre la somme de 2,2 milliards.

Air Canada, de son côté, a proposé d'acheter Canadien, qui croule sous les dettes, et de lui permettre de continuer à fonctionner comme une entité autonome.

Pendant ce temps, le sentiment d'urgence qui prévalait il y a quelques mois ne semble plus aussi présent.

Le rapport du comité du Sénat sur ce dossier devait être rendu public la semaine dernière, mais sa publication a été reportée à plus tard.

Quant au comité des transports des Communes, rien n'indique qu'il pourra livrer la marchandise la semaine prochaine, comme prévu.

Un député libéral qui n'a pas voulu être identifié a affirmé que les membres du comité étaient frustrés parce qu'au cours des derniers mois l'industrie aérienne a été l'objet de bouleversements presque quotidiens. «Comment voulez-vous écrire un rapport quand vous ne savez pas quelles sont les compagnies aériennes en présence?», a-t-il indiqué, ajoutant qu'il était possible que le comité rejette l'offre présentée par Air Canada.

## AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE B 1

Nicole Couture-Simard a souligné, de son côté, que l'évolution des discussions entre Air Canada et AMR dicteira s'il faut, ou non, recourir à cette notion de contrôle effectif, interdit dans la Loi sur les Transports.

Quant à Canadien, et même si l'on admet que l'offre d'Air Canada est équitable d'un point de vue financier, on préfère poursuivre la recherche d'une solution de rechange, auprès d'AMR et d'autres parties intéressées au sein de l'alliance Oneworld.

Mais rien n'a encore abouti de ces démarches. Ce projet nécessiterait une injection estimée à 500 millions et ne saurait éviter une restructuration en profondeur, des activités, des effectifs et de la dette de trois milliards du transporteur.

«Si [Oneworld] était disposée à mettre quelque chose sur

la table en terme de financement, elle l'aurait probablement déjà fait, a commenté Don Ogden, un analyste de l'industrie pour la compagnie Goepel McDermit, de Vancouver. Franchement, je serais surpris si Oneworld arrivait avec une alternative.» Le professeur d'économie Douglas Reid, de l'université Queen à Kingston, en Ontario, croit plutôt que le conseil d'administration de Canadien devra «accepter l'inévitable».

Si aucune autre entente n'est conclue cette semaine, il est fort probable que les actionnaires de Canadien vendront leurs actions à Air Canada, affirment les analystes. Et sans solution de rechange, le conseil d'administration du transporteur sera forcé de recommander l'offre de son concurrent.

Avec la Presse canadienne



La dignité de chaque personne est l'objectif principal de toute activité économique responsable.

www.monde.ca

## EN BREF

## Dix millions en Gaspésie

(Le Devoir) — Bonne nouvelle pour la Gaspésie. Le Groupe GDS va investir dix millions de dollars dans quatre de ses usines gaspésiennes. Dans les prochains mois, le groupe investira donc 3,5 millions à son usine de Grande-Rivière, 3,5 millions à son usine de sciage de Pointe-à-la-Croix, 2,5 millions à son usine de sciage de Grande-Vallee et 500 000 \$ à son usine de bardeaux de cèdres, qui est également située à Grande-Vallee. L'investissement à l'usine de Grande-Rivière, située tout près de Chandler, permettra quant à lui de consolider les 140 emplois et de maintenir 50 emplois par le biais de l'achat de bois en terrains privés. Le Groupe GDS, qui exploite également des usines à Matane, Marsoui, Port-Daniel et New-Richmond, emploie près de 1000 personnes, incluant les emplois en sous-traitance.

## CHANDLER

SUITE DE LA PAGE B 1

Le maire est conscient que maintenant, il lui faut trouver cette perle rare qui pourra arriver avec un tel projet. «C'est à nous, et au gouvernement, de trouver un investisseur qui aurait un projet intéressant.»

Il s'est aussi dit heureux de noter une ouverture de la part du président sur différents autres points. Le président aurait gardé l'oreille ouverte devant divers scénarios proposés par le maire. Par exemple, «si demain on arrivait avec un projet intéressant, est-ce qu'on pourrait ouvrir une machine temporairement pour faire du papier journal, pour remettre les gens au travail?». Ou alors: «sur les compensations sociales, on sait qu'Abitibi-Consolidated est en pour-parler avec les travailleurs, mais est-ce que pour la société, on pourrait penser [à des compensations]?»

Sur les deux propositions, prudemment, le président a répondu: «amenez-moi une idée, on va l'examiner», a rapporté Michel Saint-Pierre.

Le maire a communiqué au premier-ministre Lucien Bouchard les résultats de la rencontre, lequel aurait été, selon Michel Saint-Pierre, «agréablement surpris».

Dans les jours qui viennent, le maire va donc s'atteler à trouver ces investisseurs potentiels qui pourraient répondre à toutes les exigences de l'Abitibi Consolidated. «Dans les jours qui viennent, on va donc aller discuter avec tous les promoteurs», a-t-il conclu.

# ÉCONOMIE

## Réduction du déficit des voyages

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les Canadiens ont moins dépensé lors de leurs voyages aux États-Unis durant le troisième trimestre, provoquant une baisse de 25 millions du déficit au compte des voyages internationaux. En effet, Statistique Canada rapporte que ce déficit est passé de 525 millions, au deuxième trimestre de 1999, à un peu moins de 500 millions.

Au cours du troisième trimestre, les Canadiens ont dépensé 4,1 milliards à l'extérieur du pays. Les étrangers, quant à eux, ont dépensé 3,6 milliards au Canada.

Pour ce qui est des voyages entre

le Canada et les États-Unis, les dépenses des Canadiens au sud de la frontière ont diminué par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer tout juste sous la barre des 2,5 milliards. Les voyageurs américains, pour leur part, ont dépensé 2,2 milliards au Canada de juillet à septembre, en légère hausse par rapport au trimestre précédent.

Enfin, les dépenses des Canadiens dans les pays d'outre-mer ont augmenté par rapport au deuxième trimestre, pour atteindre 1,6 milliard. Par contre, les dépenses des résidents d'outre-mer au Canada ont légèrement chuté, s'établissant à un peu moins de 1,4 milliard.

## Baisse du revenu des fermes

Ottawa — Les revenus d'exploitation moyens des entreprises agricoles ont diminué de 1,1 % en 1998 pour se chiffrer à 144 663\$ par ferme, a révélé hier Statistique Canada, en attribuant cette diminution à une baisse de 2,5 % du revenu moyen dans le secteur du bétail.

Les dépenses d'exploitation moyennes ont diminué de 0,6 % au

cours de la même période pour s'établir à 122 414\$. Les fermes spécialisées dans la volaille et les oeufs occupaient le premier rang quant aux revenus d'exploitation moyens en 1998, avec un revenu moyen de 492 916\$. Toutefois, ce chiffre est en baisse de 2,3 % par rapport à 1997, alors qu'il était de 504 477\$.

Presse canadienne

REUTERS

Toronto — Le titre de la société canadienne de logiciels Corel Corp., dopé par le bourdonnement sur Internet au sujet de ses produits Linux et par des rumeurs voulant qu'elle devienne une cible d'acquisition, en a fait voir des toutes les couleurs aux investisseurs hier.

Le titre a commencé la journée en force et a continué d'accélérer au fil de la séance. Les actions de la société d'Ottawa ont touché un pic de 40,95\$ peu après midi à la Bourse de Toronto, un gain de 97%, avant de terminer la journée à 30,40\$, en hausse de 9,65\$ sur une hausse de 46,5%. Sur le Nasdaq, la négociation s'est effectuée à un rythme effréné, le titre ayant pris 6-3/4\$ US à 20-7/8\$ US, sur un volume de 57,6 millions d'actions.

La machine à rumeurs battait son plein hier et spéculait que la firme américaine Red Hat Inc. considère Corel comme une potentielle cible d'acquisition, ont affirmé des analystes. La porte-parole de Corel,

INFORMATIQUE

## Le titre de Corel flambe en bourse

Stefania Allevalo, a qualifié ces rumeurs de pure spéculation, affirmant qu'elles avaient vu le jour dans un article publié le 26 novembre par la revue Interactive Week. Red Hat a refusé de commenter les rumeurs. Linux est un système d'exploitation libre (open-source) — c'est-à-dire dont les sources sont accessibles à tous — qui, avec ses 10 à 12 millions d'utilisateurs, concurrence le système dominant de Windows NT de Microsoft.

Rumeurs

«Corel est en forte hausse sur des rumeurs de prise de contrôle potentielle», a dit un investisseur boursier. Le gestionnaire de fonds de Tera Capital Corp., Duncan Stewart, a fait état de rumeurs selon lesquelles Red Hat pourrait envisager d'acheter Corel, mais a dit détester donner trop de crédibilité aux potins.

«J'ai entendu dire que Red Hat pourrait acheter Corel.» Il a dit que ce n'était pas impossible, étant donné que Red Hat a été critiquée pour la faiblesse de son réseau de distri-

buton — quelque chose que pourrait offrir Corel. Corel a lancé une version desktop du système d'exploitation Linux à la foire informatique Comdex de Las Vegas le 15 novembre dernier.

Le titre de Red Hat progressait lundi de 23-1/8\$ US à 236-5/8\$ US sur le Nasdaq, après avoir touché un sommet de 52 semaines de 249\$ US plus tôt.

Les actions de Red Hat ont bondi lorsque la compagnie a annoncé une entente visant à fournir des services techniques et consultatifs au détaillant de pièces automobiles AutoZone Inc.

Ce dernier souhaite installer un terminal Linux dans chacun de ses 2800 magasins. Corel a annoncé lundi une nouvelle version de son logiciel WordPerfect, mais n'a émis aucune autre nouvelle capable d'alimenter une telle montée sur les marchés, a dit Stefania Allevalo. «Nous attribuons cela à Linux puisque Red Hat est également en hausse», a-t-elle affirmé. (1\$ US = 1,47\$ canadien)

## LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2503
Allemagne (mark)	0,7835
Arabie saoudite (riyal)	0,4080
Australie (dollar)	0,9732
Bahamas (dollar)	1,4907
Barbade (dollar)	0,7771
Belgique (franc)	0,1379
Bermudes (dollar)	0,4077
Bresil (real)	0,7897
Caribes (dollar)	0,5716
Chili (peso)	0,00278
Chine (renminbi)	0,1841
Corée (won)	0,001308
Égypte (livre)	0,4440
Espagne (peseta)	0,00928
États-Unis (dollar)	1,4740
Europe (euro)	1,4886
France (franc)	0,2346
Grèce (drachme)	0,004786
Hong-Kong (dollar)	0,1954
Inde (roupie)	0,0358
Indonésie (roupie)	0,000217
Israël (shekel)	0,3588
Italie (lire)	0,000796
Jamaïque (dollar)	0,0403
Japon (yen)	0,014397
Liban (livre)	0,001010
Mexique (peso)	0,1683
Pakistan (roupie)	0,0303
Pays-Bas (florin)	0,6965
Philippines (peso)	0,0370
Pologne (zloty)	0,3538
Portugal (escudo)	0,007738
Répub. dominicaine (peso)	0,0945
Rep. tchèque (couronne)	0,0425
Royaume-Uni (livre)	2,3681
Russie (rouble)	0,0573
Singapour (dollar)	0,8989
Slovaquie (couronne)	0,0356
Suisse (franc)	0,9553
Ukraine (hryvna)	0,2979
Venezuela (bolivar)	0,00238

# LE MARCHÉ BOURSIER

## COUP D'ŒIL

Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
XXM	3969,45	-73,45	-1,8
TSX	7772,08	-117,86	-1,5
Dow Jones	10 947,92	-40,99	-0,4
1\$ canadien	67,84¢ us	-0,26	-0,4
à New York	290,60\$ us	-8,80	-3,0

### La Bourse de Montréal

XXM:Indice du marché	21961	3969,33	-73,45	-1,8
XCB:Bancaire	4073	5774,01	-121,02	-2,1
XCO:Hydrocarbures	2779	2629,67	-50,77	-1,9
XCM:Mines et métaux	6145	2073,86	-61,64	-2,9
XCF:Produits forestiers	1983	2658,07	-69,54	-2,5
XCI:Biens d'Équipement	4497	4588,94	-36,27	-0,8
XCV:Services publics	4475	4189,02	-59,84	-1,4

### La Bourse de Toronto

TSE 35	23987	449,41	-7,65	-1,7
TSE 100	35375	476,65	-7,81	-1,6
TSE 200	24449	426,92	-3,50	-0,8
TSE 300	59825	7772,08	-117,93	-1,5
Institutions financières	4895	7390,76	-139,12	-1,8
Mines et métaux	2498	3825,81	-92,63	-2,4
Pétrolières	8282	5872,48	-155,84	-2,6
Industrielles	17404	8331,08	-87,42	-1,0
Aurifères	5370	5235,59	-288,67	-5,2
Pâtes et papiers	2709	4768,50	-92,06	-1,9
Consommation	5087	14617,49	-56,91	-0,4
Immobiliaires	852	1927,53	-47,60	-2,4
Transport	2645	5291,93	-49,06	-0,8
Pipelines	871	4921,41	-69,04	-1,4
Services publics	4529	10716,65	-116,60	-1,1
Communications	2170	15967,30	-244,93	-1,5
Ventes au détail	1829	4854,43	-15,57	-0,3
Sociétés de gestion	677	8406,36	-14,21	-0,2

### La Bourse de Vancouver

Indice général	400,20
----------------	--------

### Le Marché Américain

30 Industrielles	147249	10947,92	-40,99	-0,4
20 Transports	11662	2900,19	-8,97	-0,3
15 Services publics	16450	276,94	-4,43	-1,6
65 Dow Jones Composé	176440	3086,44	-17,13	-0,6
Composite NYSE		636,50	-3,45	-0,5
Indice AMEX		832,12	-1,72	-0,2
S&P 500		1407,83	-8,79	-0,6
NASDAQ		3421,37	-26,44	-0,8

### Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
COREL CP	6319	40,95	22,40	30,40	+9,65	46,5
IMASCO LTD	3366	39,95	39,75	39,85	-0,15	-0,4
MULTIACTIVE	3317	3,75	2,54	2,77	+0,61	18,0
TRAVELBYUS COM	2337	3,70	2,80	2,90	+0,31	12,0
WI-LAM INC	2169	49,50	32,50	37,50	+6,10	14,0
ATI TECHNO INC	1994	15,80	14,80	15,60	+0,50	3,3
BARRICK GOLD CP	1788	27,50	26,20	26,50	-2,05	-7,2
BCE INC	1746	109,45	107,25	107,80	-1,20	-1,1
PLACER DOME INC	1589	16,95	16,45	16,85	+1,25	+6,9
MGI SOFTWARE CP	1540	24,00	17,10	19,95	+1,80	+8,3

### Les plus actifs de Montréal

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
AGRITEK BIO	1284	0,48	0,31	0,39	+0,04	11,4
LITHOS CP	1000	0,85	0,75	0,80	+0,09	12,7
MICRO TEMPUS INC	815	5,00	4,40	4,74	+0,37	8,5
YORBEAU RES INC A	644	0,50	0,42	0,42	-0,06	-12,5
CENOSIS INC	383	1,32	1,20	1,28	+0,08	6,7
CGI GROUP INC A	237	39,50	38,55	39,00	-0,25	-0,6
SODISCO-HOWDEN	231	0,16	0,15	0,15	-	-
BCE EMERGIS INC	217	48,70	45,30	46,30	-2,30	-4,7
NETGRAPHIC INC	214	5,45	5,00	5,30	+0,30	6,0
BARRICK GOLD CP	208	27,50	26,25	26,35	-2,15	-7,5

**Investmax**  
Courtage à escompte

Une division de La Corporation Canadienne de Capital  
L'expert en services financiers

www.investmax.com

Pour des cotes interactives en temps réel

Téléphone: (514) 392-1366 • Sans frais: 1-877-392-1366

Investmax est une marque déposée, propriété de Décision • Investmax s.e.c.

# Bienvenue CDN

## Bienvenue CDN X

Bourse de Montréal

Toronto Stock Exchange

### MONTREAL

XXM	3969,45	-73,45	-1,8
-----	---------	--------	------

### TORONTO

TSE 300	7772,08	-117,86	-1,5
---------	---------	---------	------

### NEW YORK

Dow Jones	10 947,92	-40,99	-0,4
-----------	-----------	--------	------

### DOLLAR

1\$ canadien	67,84¢ us	-0,26	-0,4
--------------	-----------	-------	------

### OR

à New York	290,60\$ us	-8,80	-3,0
------------	-------------	-------	------

## LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, i = compagnie junior à la Bourse de Montréal; fe = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements spéciaux; pr = actions privilégiées; t = actions privilégiées dont le dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capital-action; v = dividende variable; wt ou w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

Titre	52 dern. sem.		Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.	
	Haut	Bas						
ABL Can.	0,95	0,26	28100	0,30	0,265	0,265	-0,035	
ADIS	4,50	1,910	21078	31	3,060	3,050	-0,010	
AGRA	11,500	8,650	300	14	10,800	10,800	-0,200	
AKM Rcpt	56,750	17,130	1250	53	56,250	55,500	-0,750	
AlbCorr	0,195	0,030	7774	0,130	0,105	0,105	-0,025	
Albini-C	20,500	11,550	9250	16,300	15,550	15,550	-0,950	
Alfema	7,350	4,000	13850	6,400	6,150	6,400	-0,250	
AlpTech	0,750	0,190	1284148	0,480	0,310	0,390	+0,040	
Ar Canada	11,350	5,700	521800	12	11,200	10,750	-1,150	
ArCan.A	10,600	4,600	11784	11	10,400	9,800	-1,000	
AtlaEmerg	48,500	31,100	1730	50	44,750	44,150	-0,250	
Alcan Al.	54,800	34,300	11345	21	50,050	49,850	-0,200	
Alco Sr.1	4,500	4,500	275	3,000	3,000	3,000	-	
AlgoA	0,650	0,210	2000	0,310	0,310	0,310	-0,210	
AMC.Tb	23,000	16,750	2740	21,500	21,250	21,500	-0,250	
Allelix	5,250	1,900	3300	2,400	2,300	2,300	-0,050	
AllForest	20,750	13,850	200	14,250	14,250	14,250	-1,250	
Amalg.In	voir plus bas							
Amisco	11,250	6,650	2300	10	7,500	7,350	-0,200	
Amisk.A	2,400	1,520	1252	2	2,060	2,050	2,060	+0,010
Astral.A	28,500	21,750	1230	27	27,500	27,000	27,000	-1,000
Atco I.	43,650	35,350	323	11	37,500	37,500	37,500	-0,500
Atbasca	voir plus bas							
Arcan	11,000	5,700	13649	53	7,000	6,750	6,900	-1,100
BC GAS	31,250	22,900	7500	12	24,150	22,900	22,900	-1,100
BCE emg	52,850	10,500	217542	48	10,750	45,300	48,300	-2,300
BCE inc.	110,100	52,000	647286	14	109,350	107,700	107,850	-1,150
bclTel	43,000	28,200	7702	38	32,150	31,900	31,750	-0,150
bclTel.Nv	40,750	27,750	6477	30	25,250	29,600	29,800	-0,600
Bq.Laur	28,800	19,100	1685	8	19,450	19,100	19,100	-0,300
Bq.Laur.Sr	28,700	25,100	375	26,200	26,200	26,200	-0,300	
Bque Nat	25,550	16,950	82082	10	17,300	17,200	17,200	-0,300
BqNat.Nk	11,000	9,150	5000	9,150	9,150	9,150	-0,050	
BqNat.Nk	12,150	10,000	2550	11,250	10,750	11,000	-0,450	
BqNat.Nk	9,500	8,750	21200	9,250	9,150	9,250	-	
BqNat.Nt	21,550	16,200	3750	21,400	21,100	21,400	-0,050	
Bq.Na.Sr.12	27,450	28,000	1100	26,000	26,000	26,000	-	
Bq.Royale	84,250	59,300	1428	13	66,850	66,100	66,150	-1,350
Bq.Ry.Sr.1	28,950	25,500						

LE DEVOIR

# LES SPORTS

**Etat de la réserve collective de sang**

La réserve de sang: 5 jours

Groupes sanguins en demande aujourd'hui

B -  
A -

HÉMA-QUÉBEC

Info-collecte: 832-0873

HORS-JEU

## Avec un grand H

Le temps passe. Le temps passe, et après, il y a la mort. Ce n'est pas le scoop de l'année, c'est même pas grand-chose, tiens, profitons du passage parmi nous de Julien Clerc pour fredonner un tantinet, ce n'est rien, tu le sais bien le temps passe, ce n'est rien. La poésie a été inventée pour donner un visage honorable à la mort.

Rien? Ce n'est pas si simple. Il faut à l'humain des repères, des balises pour l'autoriser à espérer que sa dérive ne se fait pas dans le vide. Ainsi, en période ordinaire, des anniversaires et des commémorations. Ainsi, en période extraordinaire, du passage du temps comme événement en soi, aussi ridicule que cela puisse être. C'est là qu'on est rendu: le système de numérotation décimal nous fout trois zéros en pleine figure, et le monde se penche dessus jusqu'à l'hypnose. C'est peut-être que l'humain voit dans le zéro une forme assimilable à son propre nombril, objet de son éternelle affection.

Et le sport, dans tout ça, vous interrogez-vous à juste titre? Nous y venons. Quoique considérant le nombre de personnes qui nous informent fréquemment ce modeste refuge de la calembredaine malgré le fait qu'il y soit question de sport parce qu'ils n'en ont strictement rien à cirer, nous serions parfois tenté de l'évacuer, ou d'en faire tout au plus un prétexte vaseux pour causer d'autre chose; par exemple, le curling à balais comme métaphore du ménage domestique et de l'incompatibilité hommes-femmes qui l'entoure généralement; le football et le baseball comme représentations de la guerre assumée et de la discorde sociale, le premier faisant ses choux gras de l'attaque aérienne, du blitz, de la bombe, de la formation *shot-gun* et du *two-minute*

warning, le second ayant l'abri des joueurs, le vol de but ou de signaux, le coup sacrifié, la balle fronde, l'obstruction défensive, le *hot corner*, la piste d'avertissement et la balle morte (à la balle, on joue aussi à un jeu qui s'appelle *pepper*, comme dans Cayenne); ou le golf comme victoire de l'humanité sur la nature, triomphe de l'aménagement paysager sur le chaos et le danger, car essayez donc de cacher un gros boa constrictor bien affamé sur un vert frais tond, comme disait notre bon maître Bourque, juste pour voir.

Donc, du sport. Ces temps-ci, le sport organisé n'échappe pas aux innombrables bilans, survols et autres classements qui sont censés donner un sens à l'Histoire. (L'Histoire avec un grand H, faut-il le rappeler dans la foulée d'auteurs qui ont réfléchi bien plus que nous, est quelque chose qui n'a jamais existé, raconté par quelqu'un qui n'était pas là.) Guère de publications spécialisées, de sites Internet qui ne se soient pas hasardés à dresser leur liste d'honneur. On y reste cependant dans le siècle, en deçà du millénaire ou des deux qui nous placent aujourd'hui au tournant: pour notables qu'aient été leurs exploits, Guillaume Tell et Robin des Bois au tir à l'arc, Ben-Hur au tiercé, Christophe Colomb à la voile, l'équipe du capitaine Achab au javelot, Zorro à l'escrime, le Petit Poucet au cross-orientation ou Bonanza aux sports équestres ont été systématiquement oubliés.

Quel genre de listes? Les Américains, il va sans dire, et même sans penser plus de quelques nanosecondes, font des listes d'Américains. Pourquoi s'en faire avec 95 % du genre humain, après tout? Des miettes! Aussi, lorsqu'ils font des listes de trucs internationaux, comme les meilleurs olympiens par exemple, ils prennent bien soin de préciser «olympiens U.S.». Le melting-pot à tout de même ses limites.

Certes, il y a des exceptions. Difficile de passer à côté de Rod Laver ou de Steffi Graf — Martina Navratilova a été naturalisée U.S. — quand on jase des grandes heures du tennis au coin du feu. Et puis, rassurez-vous, ils n'ont pas choisis Joe Mullen ou Brett Hull pour illustrer la quinquennalité du hockey, mais Wayne Gretzky, Mario Lemieux, Bobby Orr, Maurice Richard et Gordie Howe. C'était bien le vieux Wilfrid Laurier qui disait que le XXe siècle serait celui du Canada? Aurait-il eu raison, au moins en ce qui concerne le hockey sur glace? Vu du sud, pas tout à fait: l'équipe la plus louangée n'est pas le Canadien des années 1950, ni le Canadien des années 1970, ni les Oilers des années 1980, ni l'équipe Canada de la Série du siècle, ni l'équipe Canada de 1989, mais la formation olympique des États-Unis de 1980, celle du *Miracle On Ice*.

Ne cherchez donc pas Pelé, ni Emil Zatopek, ni Sonja Henie, ni Paavo Nurmi, ni Abebe Bikila, ni Annemarie Moser-Pröll, ni Eddy Merckx, ni Juan Manuel Fangio. Pour ceux-là, il faut consulter les répertoires internationaux qui s'intéressent à ce que les Américains appellent, justement, les «sports internationaux».

Mais les palmarès américains, si on admet que le cadre nord-américain est quand même valable en soi, ont un aspect intéressant. On y retrouve en effet presque toujours, dans les cinq ou dix premières places, Muhammad Ali, Jackie Robinson, Jesse Owens et Jim Thorpe.

Ali, le triple champion du monde des poids lourds, fort en gueule, «le plus grand» autoproclamé, cabotin, objet de conscience, objet de, oui, de la mauvaise conscience des États-Unis à l'égard des Noirs, de l'islam et de la guerre du Vietnam, et qui s'est servi de la célébrité sportive pour brasser la cage. Robinson, premier Noir dans le baseball majeur au terme de 60 ans de racisme avoué et à l'aube d'autres décennies de racisme inavouable. Owens, quadruple médaillé d'or aux Jeux de Berlin, en 1936, qui avait répondu, lorsqu'on avait voulu lui faire dire qu'il avait bien fait la niche à Hitler, que les États-Unis n'avaient pas beaucoup de leçons à donner au monde en matière de traitement des Nègres. Thorpe, médaillé d'or au décathlon à Stockholm (1912), vedette de football, qui s'est vu retirer sa médaille pour avoir fait partie d'une équipe de baseball semi-professionnelle et qui en est mort de chagrin quarante ans plus tard, Thorpe qui a probablement davantage eu le malheur d'être un Américain que d'avoir gagné quelques misérables dollars à la balle.

Voyez comme l'Histoire se réécrit commodément, parfois.

L'exercice est à la fois inutile et passionnant. Mais il faut être un peu prétentieux pour suggérer une liste qui laisse entendre qu'on a tout vu. Proposons donc la question que pose cette semaine *Sports Illustrated*: à quel événement sportif auriez-vous aimé assister en personne? N'importe lequel, n'importe quand, n'importe où.

Écrivez-vous, racontez-nous pourquoi vous auriez voulu être là. On s'amusera à en discuter au cours des prochaines semaines.

jdion@ledevoir.com

Wayne Gretzky sacré athlète masculin du siècle au Canada

## La Merveille triomphe encore

La Presse Canadienne et NTR ont annoncé hier qu'ils décernaient le titre «d'athlète masculin du siècle» au hockeyeur Wayne Gretzky. Lors d'un vaste sondage mené auprès de directeurs des sports des quotidiens, stations de radio et de télévision du pays, Gretzky a totalisé 1315 points et 112 des 136 répondants en ont fait leur premier choix. Gordie Howe, l'idole de jeunesse de Gretzky, a terminé au deuxième rang avec 838 points, tout juste devant Bobby Orr (833 points). Le polyvalent athlète Lionel Conacher (516) s'est classé quatrième, tandis que Maurice «Rocket» Richard, véritable héros au Québec, a pris le cinquième rang.

MARC DELBES  
PRESSE CANADIENNE

Tout avait déjà été dit ou écrit au sujet de la carrière de Wayne Gretzky avant même qu'il accroche ses patins. C'est dire à quel point il a marqué son sport.

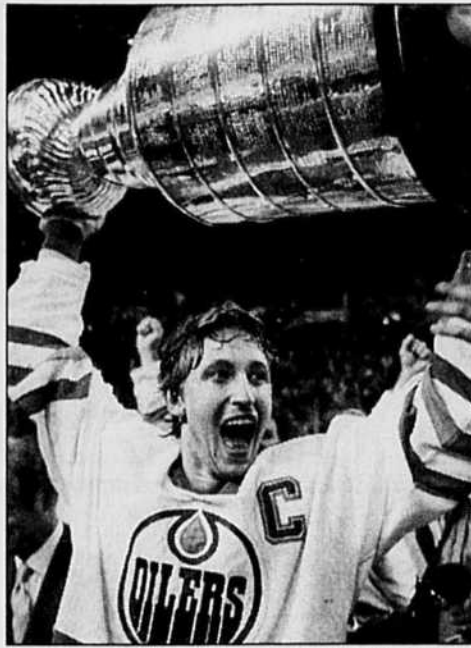
Au fil de sa carrière, Gretzky s'est attiré de nombreuses louanges. «Il n'a pas été le meilleur patineur, il ne possédait pas le meilleur tir et il n'était pas le plus habile avec la rondelle mais il était seul dans sa catégorie pour l'ensemble de son jeu, a expliqué Maurice Dumas, directeur des sports au quotidien *Le Soleil*. Il s'est démarqué par son intelligence, sa finesse, son sens de l'anticipation.»

Plusieurs se questionnent à savoir si certains de ses records pourront un jour être abaissés. À titre d'exemple, Jaromir Jagr, le champion marqueur de la LNH ces deux dernières saisons, aurait besoin de maintenir son rythme actuel pendant 20 autres années pour espérer améliorer le record de 2857 points de Gretzky. «Je me demande parfois si Wayne n'a pas un autre œil sous ses cheveux» a déjà dit Gordie Howe en parlant des qualités de Gretzky.

Réaliste

Le principal intéressé, qui a toujours su garder les deux pieds sur terre, refuse de s'illusionner et il prévoit que ses records tomberont un jour.

«Le jeu va continuer à s'améliorer, a-t-il précisé la semaine dernière au moment de son introduction au Temple de la renommée du hockey. Quand Gordie Howe a pris sa retraite, les gens ont dit: il n'y aura plus jamais de Gordie Howe.»



NICK DIDILCK REUTERS  
La première Coupe Stanley, en 1984.

Puis est arrivé Bobby Orr. Quand celui-ci s'est retiré, ce fut au tour de Guy Lafleur. Il y aura toujours de grands joueurs pour porter le flambeau et mener le hockey à de nouveaux sommets. Dans 10 ans, les joueurs vont être encore meilleurs que dans nos temps.»

Une chose est certaine, la tâche s'annonce ardue. Les 2857 points de Gretzky en 20 ans représentent une moyenne de 143 points par saison.

Après une carrière déjà exceptionnelle dans les rangs juniors, Gretzky a fait ses débuts au hockey professionnel en 1978 avec les Racers d'Indianapolis dans la défunte Association mondiale de hockey. Mais il n'a disputé que huit matches avec les Racers, qui éprouvaient des difficultés financières et qui l'ont vendu aux Oilers d'Edmonton.

Les Oilers ont joint la Ligue nationale en 1979 et Gretzky et ses coéquipiers ont remporté leur première coupe Stanley à leur cinquième saison (1983-84).

L'équipe est devenue une telle puissance offensive lors de leurs deux premiers championnats que la ligue a modifié un règlement pour la ralentir. Les Oilers ont marqué 446 buts en 1983-84 et 401 en 1984-85. En comparaison, le Canadien a totalisé seulement 184 buts la saison dernière et les Maple Leafs de Toronto ont dominé la ligue avec 268 buts.

Devant les pressions des autres équipes, la Ligue nationale a décidé de modifier son règlement lorsque des pénalités mineures doubles étaient décernées. Gretzky et ses coéquipiers étaient tout simplement trop dominants à 4 contre 4.

Gretzky a réussi l'un de ses plus impressionnants exploits quand il a marqué 50 buts en 39 matches en 1981-82. Il a aussi connu une séquence de 51 matches avec au moins un point. Un auteur a déjà écrit que «Gretzky était au hockey ce que Mozart a été à la musique, ou Picasso à la peinture: un individu dont le talent était si prodigieux, dont les exploits étaient si extraordinaires qu'il transcendait son champ d'activité.»

Un passionné avant tout

Mais les chiffres et les trophées ne font pas foi de tout. Gretzky avoue lui-même que c'est avant tout sa passion du hockey qui lui a permis d'élever son niveau de jeu.

«Je pense que ce qui m'a rendu différent, c'est peut-être ma passion pour mon sport, mon implication. J'avais toujours l'impression de ne pas en avoir fait assez. Si j'avais trois buts, j'en voulais cinq. Si j'avais sept points, j'en voulais huit. J'ai abordé chaque match comme si c'en était un des séries de la coupe Stanley. C'était peut-être pourquoi j'ai été capable d'établir ces records.»

Formule 1

## Olivier Panis trouve un volant

L'ancien pilote de Prost se joint à McLaren-Mercedes

AGENCE FRANCE-PRESSE

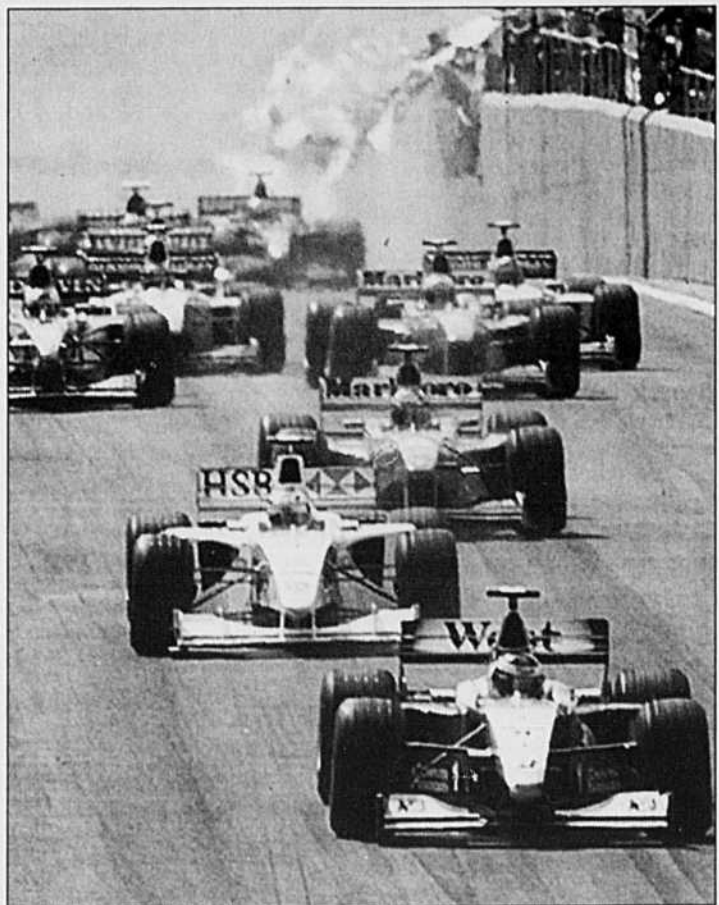
Londres — Le pilote français Olivier Panis, 33 ans, ancien leader de l'équipe Ligier devenue Prost-Peugeot, a été confirmé hier comme troisième pilote de l'écurie de Formule 1 McLaren-Mercedes pour la saison 2000, dans un communiqué transmis à l'AFP par l'écurie anglo-allemande.

Les deux pilotes titulaires de McLaren-Mercedes, reconduits depuis longtemps pour 2000, sont le double champion du monde finlandais Mika Hakkinen, et l'Écossais David Coulthard. «C'est un challenge excitant pour moi et j'ai hâte de pouvoir aider à développer la nouvelle F1 de l'équipe pour la saison 2000», a réagi Panis dans ce texte. Vainqueur du Grand Prix de Monaco 1996, Panis était à la recherche d'un volant depuis l'annonce de l'arrivée de l'Allemand Nick Heidfeld et du Français Jean Alesi chez Prost-Peugeot. «Nous sommes heureux d'accueillir Olivier dans notre famille. C'est un ancien vainqueur de Grand Prix et son expérience sera importante pour notre programme», a déclaré pour sa part Norbert Haug, le patron de Mercedes Benz Motorsport. Son programme d'essais commencera le 2 décembre sur le circuit espagnol de Jerez, précise le communiqué.

«Nous avons décidé que nous avons besoin d'un troisième pilote dans notre programme de Formule 1, pour répondre aux exigences d'un programme d'essais intensifs. Olivier nous a déjà impressionnés et nous sommes confiants que sa contribution sera significative», souligne le directeur général de McLaren International, Martin Whitmarsh, dans ce communiqué.

Le Grenoblois avait déjà procédé à des essais pour McLaren-Mercedes fin octobre sur le circuit français de Magny-Cours. Il a terminé la saison 1999 à la 15<sup>e</sup> place du championnat du monde des conducteurs, avec deux points, contre sept points à son coéquipier italien Jarno Trulli, qui vient lui aussi de quitter Prost, pour Jordan.

Né le 2 septembre 1966, Panis a fait ses débuts en F1 au Grand Prix du Brésil 1994, sur le circuit d'Interlagos, terminant 11<sup>e</sup> sur Ligier-Renault. Pendant toute sa carrière en F1, il a disputé 91 Grand Prix, toujours dans des voitures françaises, Ligier, puis Prost. En 1996, il a remporté le Grand Prix de Monaco, à la surprise générale, sur une Ligier-Mugen-Honda.



GREGG NEWTON REUTERS  
Olivier Panis entreprendra la saison 2000 de Formule 1 chez McLaren-Mercedes.

EN BREF

### Stathopoulos nommé joueur de la semaine dans la NPSL

(PC) — L'attaquant Chris Stathopoulos a été proclamé joueur offensif de la semaine dans la National Professional Soccer League, hier. Il devient le premier joueur de l'Impact de Montréal à mériter un tel honneur cette saison. Stathopoulos a réussi deux tours du chapeau et obtenu 12 points en deux matches au cours du week-end - victoire de 15-8 sur le Kixx de Philadelphie vendredi et gain de 13-8 face au Blizzard de Buffalo dimanche. Grâce à ces deux victoires, l'Impact s'est retrouvé au premier rang de la conférence américaine avec une fiche de cinq victoires et trois défaites.

### Dix jours de galère pour Van Den Heede

Rennes (AFP) — Le navigateur français Jean-Luc Van Den Heede devait encore hier faire face à une bonne dizaine de jours de galère, sur son *Algimouss* dont la coque se délamine (se détache par lambeaux), pour pouvoir rejoindre un des ports chiliens situés encore à

1300 milles (2400 km) de sa position. VDH a été contraint à l'abandon le 19 novembre, à la suite d'une déchirure dans la coque d'*Algimouss*, alors qu'il comptait une dizaine de jours d'avance sur le tableau de marche du britannique Mike Golding, détenteur du record du tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, contre les vents et les courants dominants. Depuis, le skipper, a constaté l'ouverture d'une brèche de deux mètres de long à l'avant bâbord (gauche) dans le sens de la longueur. Profitant de conditions météo relativement clémentes, VDH a pu parcourir près de 1000 milles sans que la brèche ne s'étende, mais il a eu dimanche la mauvaise surprise de remarquer que la coque extérieure s'était délamainée sur toute la hauteur, à cause des mouvements verticaux de la coque dans les vagues.

### Tous les honneurs pour Théodore

(PC) — José Théodore a été doublement récompensé, hier, à la suite de ses solides performances des derniers jours. Le jeune gardien a été nommé joueur de la semaine dans la Ligue nationale, un honneur qu'il partage avec Jeremy Roenick, des Coyotes de Phoenix. Il a aussi été choisi joueur du

mois de novembre chez le Canadien. «C'est la première fois que je mérite le titre du joueur de la semaine. J'espère que ce n'est pas la dernière», a déclaré Théodore, qui a appris la nouvelle de l'un de ses frères. Théodore n'a pas volé cet honneur. Il a remporté ses trois matches (3-0-0) contre Anaheim, San José et Vancouver, limitant l'adversaire à seulement quatre buts. Il a conservé une moyenne de 1,30 but par match et un pourcentage d'arrêts de .950. De son côté, Roenick a marqué six buts et amassé trois passes en trois rencontres.

### Johnston conserve son titre des poids légers

Londres (AFP) — L'Américain Steve Johnston a conservé son titre de champion du monde des poids légers WBC en battant aux points à l'unanimité des trois juges le Britannique Billy Scher à l'issue d'un combat en 12 reprises, lundi, au stade de Wembley. Johnston a ainsi défendu pour la troisième fois une couronne conquise le 27 février dernier à Miami en détrônant le Mexicain Cesar Bazan. Il compte à son palmarès 29 victoires, dont 14 avant la limite, et une seule défaite.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	NR	Bp	Bc	Pts
Toronto	13	9	3	2	72	54 31
Ottawa	13	9	2	1	67	57 29
Boston	11	8	6	0	65	58 28
Buffalo	11	11	2	0	66	65 24
<b>Montréal</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>50</b>	<b>62 20</b>

Section Atlantique

Philadelphie	13	8	4	1	74	57 31
New Jersey	11	8	3	2	58	52 27
Pittsburgh	7	11	3	3	67	65 20
NY Rangers	7	13	3	1	54	69 18
NY Islanders	6	11	3	0	43	60 15

Section Sud-Est

Floride	13	8	2	2	63	54 30
Caroline	10	8	6	0	57	59 26
Washington	9	9	4	1	58	64 23
Tampa Bay	8	13	2	2	64	75 20
Atlanta	5	15	2	1	51	84 13

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

St. Louis	15	7	2	0	75	53 32
Detroit	14	7	3	1	78	54 32
Nashville	7	14	1	2	53	68 17
Chicago	5	14	4	2	56	75 16

Section Nord-Ouest

Vancouver	10	8	6	1	67	72 27
Colorado	10	11	3	1	66	69 24
Edmonton	6	11	6	3	57	63 21
Calgary	8	13	2	0	53	78 18

Section Pacifique

Phoenix	15	6	3	0	79	57 33
Los Angeles	14	7	4	1	82	64 33
San Jose	14	11	3	2	81	70 33
Anaheim	12	11	2	1	66	60 27
Dallas	10	11	3	1	52	56 24

Hier

Washington à Toronto

Aujourd'hui

Chicago à Ottawa, 19h  
Pittsburgh à Buffalo, 19h30  
Dallas à N.Y. Islanders, 19h30  
Calgary en Caroline, 19h30  
Phoenix à Nashville, 20h  
Colorado à Vancouver, 22h30

Demain

Dallas à Montréal, 19h30  
N.Y. Rangers en New Jersey, 19h30  
San Jose à Detroit, 19h30  
Colorado à Edmonton, 21h  
Tampa Bay à Anaheim, 22h30

Jeu, 2 décembre

Philadelphie à Buffalo, 19h  
Boston à Washington, 19h  
Calgary à N.Y. Islanders, 19h30  
San Jose à Pittsburgh, 19h30  
Toronto en Caroline, 19h30  
Nashville à St. Louis, 20h  
Tampa Bay à Phoenix, 21h  
Edmonton à Vancouver, 22h

Vendredi, 3 décembre

Ottawa en New Jersey, 19h30  
Montréal à N.Y. Rangers, 19h30  
Floride à Atlanta, 19h30  
Detroit à Chicago, 20h30  
Los Angeles à Anaheim, 22h30

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

Section Est						
	G	P	N	Moy.	PP	PC
Indianapolis	9	2	0	.818	307	204
Miami	8	3	0	.727	219	203
Buffalo	8	4	0	.667	228	173
N.-Angleterre	6	5	0	.545	232	218
N.Y. Jets	4	7	0	.364	173	187

Section Centrale

Jacksonville	10	1	0	.909	287	125
Tennessee	9	2	0	.818	239	202
Pittsburgh	5	6	0	.455	202	167
Baltimore	4	7	0	.364	196	211
Cincinnati	2	10	0	.167	188	356
Cleveland	2	10	0	.167	137	317

Section Ouest

Seattle	8	3	0	.727	239	180
Kansas City	6	5	0	.545	256	201
Oakland	5	6	0	.455	240	226
Denver	4	7	0	.364	221	226
San Diego	4	7	0	.364	183	252

Association nationale

Section Est	7	4	0	.636	330	287
Dallas	6	5	0	.545	255	182
Arizona	5	6	0	.455	162	220
N.Y. Giants	5	6	0	.455	194	222
Philadelphie	3	9	0	.250	183	276

Section Centrale

Detroit	7	4	0	.636	239	214
Minnesota	7	4	0	.636	272	226
Tampa Bay	7	4	0	.636	174	141
Green Bay	5	5	0	.500	192	209
Chicago	5	7	0	.417	207	242

Section Ouest

# LE DEVOIR

# LE MONDE

Le plan Vigipirate est mis en place

## La Corse vit au rythme des alertes à la bombe

REUTERS

Ajaccio — Le plan Vigipirate, dont la réactivation a été décidée vendredi, au lendemain du double attentat d'Ajaccio, commence à être mis en place dans l'île mais les alertes à la bombe se multiplient.

Une compagnie de CRS est arrivée en renfort à Ajaccio, les premières barrières ont été petit à petit installées devant les bâtiments publics (administrations, établissements scolaires) et des contrôles d'identité doivent être multipliés, jour et nuit. L'annonce d'un renforcement des mesures de sécurité n'a cependant pas apaisé la tension.

Une vingtaine d'alertes à la bombe ont en effet mobilisé les services de police, de gendarmerie et les pompiers tout au long de la journée d'hier. Pour la seule ville d'Ajaccio, douze appels téléphoniques annonçant qu'une bombe allait exploser dans les minutes suivantes ont été dénombrés.

Des lycées et collèges, les bureaux de France Télécom, la Poste centrale, la Trésorerie principale ont été évacués. Les artificiers ont à chaque fois inspecté les lieux avec leurs chiens avant de donner l'autorisation de les réintégrer. Une véritable psychose gagne la population. Cette pression est mal ressentie par fonctionnaires, encore sous le choc du double attentat de jeudi.

Le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, a annoncé que des sanctions très fermes seraient prises à l'encontre des auteurs des coups de téléphone anonymes susceptibles d'être identifiés par la police avec l'aide des services techniques.

Après les attentats de l'Ursaff et de la DDE, la découverte d'un engin explosif qui n'a pas fonctionné, dans la nuit de samedi à dimanche, n'a pas contribué à apaiser les esprits. Une charge de 20 kg de nitrate et de fuel — mélange utilisé jeudi dernier — a été déposée sur le rebord de la fenêtre d'un bâtiment communal, à Grosseto Prugna, à 30 km d'Ajaccio (Corse-du-Sud) abritant la mairie et le groupe scolaire. Les employés communaux ont vivement réagi, faisant savoir que derrière la fenêtre où la bombe a été placée, une maman et son bébé dormaient.

«Que serait-il arrivé si le dispositif de mise à feu n'avait pas été défectueux?», ont-ils demandé dans un communiqué.

En l'absence de revendication, la population s'interroge toujours sur l'origine du commando qui a opéré jeudi à Ajaccio et sur sa capacité, ou non, à recommencer.

Du côté des forces de l'ordre, une réorganisation de la surveillance des cibles potentielles d'attentats est à l'étude, a-t-on souligné de source proche de la police.

Les gardes statiques devant les bâtiments s'avèrent inefficaces, routinières et trop lourdes, le préfet délégué à la sécurité, Ange Mancini, examine un autre dispositif plus sophistiqué, a-t-on ajouté.

Les attentats commis en plein jour, jeudi dernier à Ajaccio, faisant une dizaine de blessés, ont suscité une large réprobation dans l'île.

Une manifestation contre la violence samedi à Ajaccio n'a cependant rassemblé qu'environ 2000 personnes.

La caisse occulte du CDU

## L'ex-chancelier Kohl est isolé

OUERDYA  
AIT-ABDELMALEK  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — Les dirigeants de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) prenaient de plus en plus leurs distances hier envers l'ex-chancelier allemand, Helmut Kohl, mais dans une position délicate par des révélations sur le financement occulte du parti qu'il a dirigé 25 ans.

Tous les quotidiens nationaux tiraient hier sur le fait que les nouveaux leaders du parti conservateur exhortent désormais M. Kohl à révéler ce qu'il sait des comptes parallèles, dont l'existence a été confirmée vendredi par un ex-secrétaire général du parti, Heiner Geissler.

La CDU s'évertue à présent à convaincre que, si Kohl savait, les nouveaux dirigeants ne sont pas mouillés. La question est d'autant plus cruciale que cette affaire risque de déteindre sur la CDU et les résultats des élections régionales l'an prochain dans le Schleswig-Holstein (février) et en Rhénanie-du-Nord/Westphalie (mai).

L'ancien secrétaire général de la CDU de 1989 à 1992 et actuel vice-président du parti, Volker Ruehe, a ainsi réclamé hier une enquête indépendante pour éclaircir cette affaire.

«Il serait mieux pour la CDU de vivre dans la vérité plutôt que de continuer à nager dans la confusion. Si cette situation s'éternisait, son avenir pourrait être compromis», a-t-il souligné après avoir bien précisé que lui-même n'avait jamais eu connaissance de l'existence de caisses noires.

«Quand certaines choses de pas très légales ont eu lieu, les hommes politiques doivent aussi prendre leurs responsabilités», a pour sa part déclaré la secrétaire générale de la CDU, Angela Merkel, sans toutefois citer de nom. En fin de semaine dernière, Mme Merkel avait déjà pris la précaution d'affirmer que si

des caisses noires avaient un jour existé, ce n'était plus le cas aujourd'hui.

L'actuel chef de la CDU, Wolfgang Schäuble, après avoir affirmé son soutien à son prédécesseur, a lui aussi fait volte-face. L'éminence grise de M. Kohl pendant ses années au pouvoir a ainsi parlé dimanche soir d'un système dirigé par Kohl et «dont tout le monde ne savait pas tout». Ces déclarations interviennent alors que les accusations se précisent de plus en plus contre celui qui aura été le chef de la CDU de 1973 à 1998.

L'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber a ainsi affirmé au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qu'il avait remis un million de marks en liquide à l'ancien trésorier de la CDU, Walther Leisler Kiep, et à l'expert-comptable de la CDU, Horst Weyrauch, en 1991 en Suisse pour obtenir un marché de ventes d'armes à l'Arabie saoudite. M. Kiep, mis en examen début novembre pour détournement fiscal à propos de ce million, a affirmé qu'il avait déposé cette somme sur un compte de la CDU. Or, elle ne figure pas au budget officiel du parti. Il a par ailleurs affirmé que M. Kohl n'ignorait rien ni de l'état des finances de son parti, très déficitaire à la fin des années 1980, ni des dons qu'il recevait.

Face à la multiplication des mises en cause, M. Kohl continuait de nier tout en bloc. Dans l'édition dominicale du quotidien populaire *Bild*, il affirmait n'avoir jamais eu connaissance de l'affaire Kiep avant il y a trois semaines.

Qualifiant les accusations de «calomnieuses», il attend désormais d'être entendu par la commission parlementaire créée pour enquêter sur le dossier Kiep pour les «évacuer». Il a demandé à être entendu au plus tôt par cette commission, si possible avant Noël.

La CDU avait été confrontée à un vaste scandale financier au début des années 80, connu sous le nom d'«affaire Flick».

Catholiques et protestants partagent le pouvoir

## L'Ulster a son gouvernement

Londres remettra jeudi ses pouvoirs au nouveau gouvernement

L'histoire avance lentement en Irlande du Nord, mais elle avance. Pour la première fois, l'ensemble des 1,6 million d'habitants de la province divisée, catholiques comme protestants, républicains de Gerry Adams comme unionistes du révérend Ian Paisley, partageront le pouvoir en Irlande du Nord.

FRANÇOIS SERGENT  
LIBÉRATION

Belfast — Six cent jours après l'accord du vendredi saint qui avait lancé, à Pâques 1998, le processus de paix, un gouvernement formé de dix ministres désignés selon une stricte base confessionnelle a été nommé hier par l'Assemblée locale d'Ulster. Les Protestants unionistes auront cinq représentants au gouvernement, les Catholiques républicains du Sinn Féin et nationalistes du Socialist Labour Democratic Party (SDLP), auront respectivement deux et trois représentants.

La nomination la plus spectaculaire aura été celle de Martin McGuinness, fidèle lieutenant de Gerry Adams et ancien chef de l'IRA (l'Armée républicaine irlandaise, l'aile militaire du Sinn Féin), qui sera ministre de l'Éducation pour la province. Une autre membre du Sinn Féin, Barbra du Brun, sans lien connu avec l'organisation paramilitaire, a pris le portefeuille moins controversé de la Santé. Ainsi, rompant avec

près d'un siècle d'histoire, le mouvement républicain qui s'est battu les armes à la main pour la réunification des deux Irlandes gouvernera une province, l'Ulster, dont il n'ait même l'existence. La démarche pour les unionistes, qui veulent que leur pays reste «uni» à la Grande-Bretagne, est tout aussi révolutionnaire. Ils acceptent finalement de siéger au gouvernement à côté de leurs ennemis jurés, sans que l'IRA n'ait commencé à rendre son arsenal. Une décision qui n'a pas été prise sans mal, samedi dernier, par l'Assemblée générale du principal parti protestant, l'Ulster Unionist Party (UUP) à la courte majorité de 58 % de ses délégués et à condition qu'une nouvelle réunion réexamine

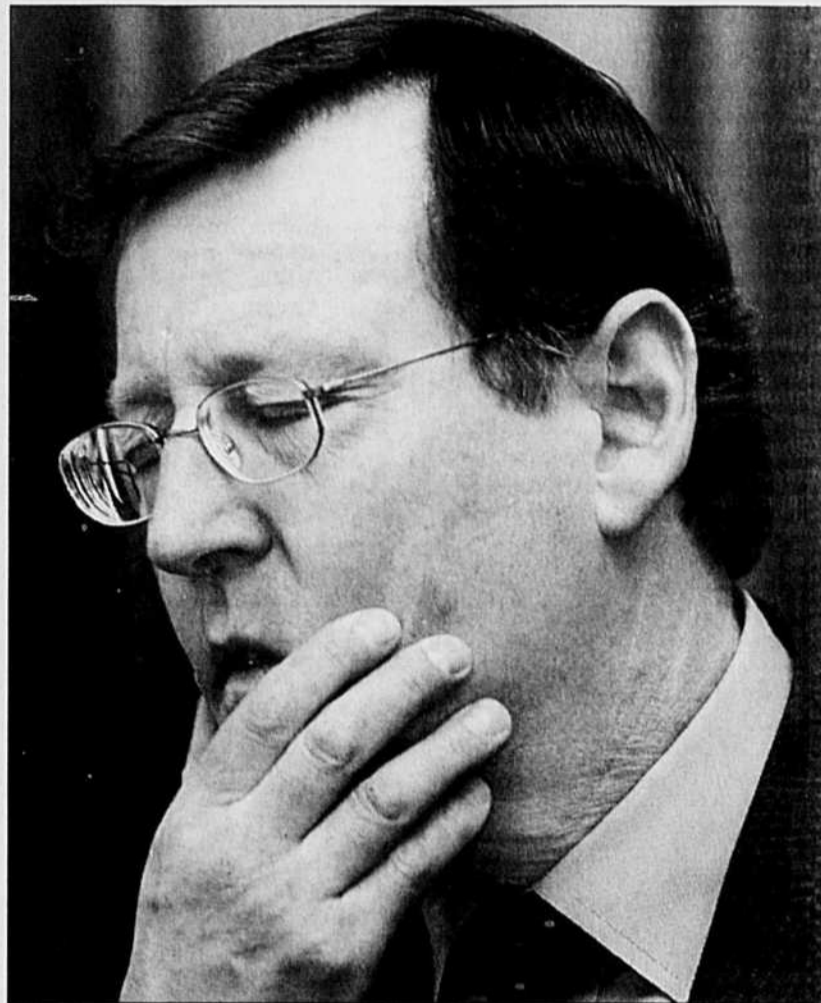
en février prochain si le bras militaire des républicains a désarmé. Preuve de l'extrême méfiance du camp protestant, le révérend Ian Paisley, leader d'un parti sectaire et anticatholique, a nommé deux ministres, mais ses représentants ne siégeront pas à côté de leurs collègues républicains en réunion de cabinet.

Ainsi, va le partage du pouvoir en Irlande du Nord entre la majorité protestante et la minorité catholique.

«Cet accord est un compromis boiteux sans accord politique de fond derrière»

Dès jeudi, le gouvernement britannique remettra ses pouvoirs à l'assemblée et à l'exécutif locaux, comme le veut l'accord du vendredi saint, après près de 30 ans d'administration directe de la province. Dans le même temps, seront formés des instances interirlandaises qui géreront les questions d'intérêts communs aux deux parties de l'île divisée depuis 1917. Le même jour, l'IRA devrait nommer un représentant auprès de la commission chargée du désarmement, présidée par un général canadien, Jean de Chastelain, préalable à son désarmement qui doit théoriquement être achevé en mai 2000. Dublin, enfin, renoncera à sa quête de réunification de l'Irlande, sans consentement de la majorité des habitants du Nord.

La paix n'est pas pour autant gagnée en Irlande du Nord. Trente ans de troubles, près de 4000 morts et une hégémonie protestante sur une minorité discriminée ont laissé des cicatrices. Hier, aucune fête, aucune manifestation, aucune bouteille de champagne ne saluaient la formation de ce gouvernement réunissant pour la première fois les deux histoires de la province divisée. La réconciliation n'est pas encore dans les têtes et dans les cœurs, et les deux communautés savent que tout peut encore échouer et capoter.



PAUL MCERLANE REUTERS

Le premier ministre d'Irlande du Nord, David Trimble, durant une pause tout juste avant le début de la sélection des ministres du gouvernement.

«Cet accord est un compromis boiteux sans accord politique de fond derrière», avouait ainsi un commentateur reconnaissant les limites de cet accord, veut néanmoins saisir cette chance, la première d'un partage des pouvoirs économique et politique dans la province et les nationalistes, malgré toutes les vicissitudes, ont soutenu contre vents et marées l'accord et leurs représentants. En revanche, les protestants attachés à un statu-quo qui leur était favorable doutent toujours des bienfaits de cette révolution. Leurs églises, leurs jour-

naux, leurs intellectuels et professeurs ont beau se dire favorables à cet accord, plus de la moitié de la tribu protestante, selon tous les sondages, restent opposés à ce compromis qui remet en question à la fois leur identité et leur position acquise.

Le succès du processus de paix dépendra beaucoup des premiers semaines d'exercice du pouvoir du nouvel exécutif. Des hommes et des femmes enfermés depuis 30 ans dans des politiques sectaires et protestataires vont devoir apprendre à gérer, ensemble, le pays qu'ils doivent partager.

Un cinquième mandat consécutif

## Victoire sans équivoque de Mahathir en Malaysia

Le gouvernement pourra maintenant changer la Constitution

AGENCE FRANCE-PRESSE  
REUTERS

La coalition du premier ministre malaisien, Mohammad Mahathir, a obtenu la majorité des deux tiers aux élections législatives d'hier, a annoncé la commission électorale malaisienne. Cette victoire offre à Mahathir son cinquième mandat consécutif.

La coalition de 14 partis du Barisan Nasional (Front national) a remporté 129 des 193 sièges dont les résultats sont connus pour l'instant, ce qui lui assure la majorité absolue, précise la commission électorale. Un des quatre partis d'opposition, le parti Islam SeMalaysia, a remporté au moins 25 sièges.

La coalition du Front national a cependant subi un revers symbolique. Elle a perdu un Etat du nord-est du pays au profit d'un parti d'opposition islamique, le Keadilan, et à sa candidate, Wan Azizah Wan Ismail, la femme de l'opposant emprisonné Anwar Ibrahim. La femme du leader de l'opposition dirige ce mouvement.

Ce scrutin qui devait pourvoir les 193 sièges de députés était considéré comme un référendum pour ou contre le premier ministre, Mahathir Modamad, 73 ans, un responsable farouchement nationaliste et anti-occidental, au pouvoir depuis 18 ans, et qui recherche un cinquième et vraisemblablement dernier mandat.

Son principal rival, l'ancien vice-premier ministre, Anwar Ibrahim, est emprisonné, après avoir été condamné en avril dernier à six ans de prison pour déviances sexuelles. M. Anwar est le candidat désigné par l'opposition pour le poste de premier ministre.

La question était de savoir si le Front national parviendrait, cette fois encore, à obtenir les deux tiers de la majorité parlementaire qui lui permettront de modifier la constitution.

La coalition de Front national qui tient les rênes du pays depuis son indépendance de la Grande-Bretagne en 1957



BAZUKI MUHAMMAD REUTERS

Wan Azizah Wan Ismail, la leader de l'opposition, en compagnie de son fils, Muhammad Ehsan. Elle est mariée à Anwar Ibrahim, un ministre présentement en prison.

a, aux dernières élections de 1995, obtenu 166 sièges en concédant seulement 22 à l'opposition.

Pour contester la suprématie du Front national, les quatre partis d'opposition regroupés au sein du Front alternatif ont réussi à présenter un seul candidat dans chaque circonscription de la péninsule malaisienne afin d'éviter la dispersion des voix.

À Moscou

## Un camouflet à l'OSCE

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou a infligé hier un camouflet aux Occidentaux, venus proposer une mission de bons offices dans le conflit tchétchène, en rappelant au président de l'OSCE que «la Russie n'avait pas besoin d'une médiation».

«Je serais malhonnête si je disais que je suis entièrement satisfait de ma visite», a déclaré devant la presse Knut Vollebaek, président en exercice de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Venu dans le cadre de l'accord intervenu au sommet de l'OSCE des 18 et 19 novembre à Istanbul, le ministre des Affaires étrangères norvégien a proposé sa médiation entre la Russie et les indépendantistes tchétchènes pour mettre un terme au conflit.

«Nous n'avons pas besoin d'une médiation pour régler le problème», lui a lancé le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, réaffirmant la position de principe russe, exprimée avec éclat en Turquie par le président Boris Eltsine.

Au sommet d'Istanbul, Moscou avait admis le principe d'un voyage de M. Vollebaek dans le Caucase, tout en soulignant que toute médiation étrangère serait perçue comme une ingérence inacceptable dans les affaires intérieures russes.

Les Occidentaux avaient cependant arraché aux Russes un accord pour qu'une mission de l'organisation puisse se rendre «dans la région».

CAHIER SPÉCIAL PARUTIONS 11 ET 18 DÉCEMBRE 1999

L i v r e s C A D E A U X 1 9 9 9

Madrid ne fera aucune concession à l'ETA

## La police espagnole est en état d'alerte maximale

Le gouvernement tente de rassembler les forces démocratiques du pays

REUTERS  
ASSOCIATED PRESS

Madrid — La police espagnole a été placée en état d'alerte maximale hier, après l'annonce ce week-end par l'organisation séparatiste basque ETA de la rupture de sa trêve. Le gouvernement de Madrid a de son côté appelé les Espagnols à faire front, excluant toute concession face aux terroristes.

Madrid a donc entrepris de rallier autour de lui toutes les forces démocratiques du pays. Le gouvernement, a déclaré le ministre de l'Industrie, Josep Pique, doit se rapprocher des autres partis politiques démocratiques du pays pour isoler l'ETA. «Il n'y aura pas de dialogue tant qu'il y aura de la violence», a-t-il dit. «La violence ne mène nulle part. Il faut qu'ils le comprennent.»

«Nous ne devons pas nous décourager. Nous devons être absolument convaincus que nous sommes du bon côté et que, pour défendre la paix et la démocratie, nous devons demeurer étroitement unis», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Josep Pique.

L'ETA a annoncé la fin de la trêve pour vendredi. À partir de ce jour, ses unités recevront des instructions quant à la reprise des actions violentes. Le ministère de l'Intérieur a ordonné dès à présent le renforcement des mesures de sécurité, annulant même les congés de fin d'année de la police et de la Guardia civile, selon le journal *El Mundo*.

Toutefois, le ministère de l'Intérieur a souligné que si la sécurité était renforcée, il ne fallait pas en conclure qu'elle avait été allégerée après l'annonce de la trêve par l'ETA en septembre de l'an dernier. Le gouvernement sait que l'organisation séparatiste est susceptible de frapper n'importe où en Espagne mais il s'attend à ce que des attentats soient commis à Madrid et au Pays basque.

Les autorités espagnoles s'inquiètent plus particulièrement du sort des membres basques du parti au pouvoir, le Parti populaire, qui étaient les cibles préférées des tueurs de l'ETA ces der-



Un homme passe devant des graffiti, à San Sebastian. On peut lire, en espagnol et en basque, «Longue vie à l'ETA... Le cessez-le-feu est terminé».

nières années.

La police constate aussi que l'ETA s'est employée à reconstituer ses stocks d'armes ces derniers temps, alors que le processus de paix semblait dans une impasse totale. En septembre, des membres présumés du groupe armé ont volé huit tonnes de dynamite en Bretagne et seulement une partie des explosifs a été retrouvée. En outre, selon *El Mundo*, l'ETA a recruté de nouveaux membres, parfois des jeunes

d'une vingtaine d'années, qui seraient des enfants d'anciens de l'organisation.

La presse espagnole est unanime à dénoncer l'ETA. Certes, tout le monde savait que le processus de paix n'avancait pas, mais personne n'osait imaginer que l'organisation séparatiste puisse renouer prochainement au cessez-le-feu. Le fait que les deux principales formations politiques basques, Herri Batasuna, façade légale de l'ETA, et le Parti national basque (PNV, modéré), tiennent

leur congrès en début d'année prochaine semblait être une garantie que les armes ne parleraient pas d'ici là.

Or, ces deux partis sont durement critiqués par l'ETA dans son communiqué annonçant la fin de la trêve. Il leur est reproché de ne pas avoir respecté un accord secret aux termes duquel les trois organisations auraient travaillé de concert à bâtir une nation basque unie des deux côtés de la frontière franco-espagnole.

La réforme de la chambre des Lords en Angleterre

## Les Lords ont-ils vraiment quitté le Parlement?

La réforme de la chambre des Lords devait signer la fin des privilèges du sang en Angleterre. Mais la réforme est loin d'être achevée et les lords toujours là.

MARYELLE DEMONGEOT  
COLLABORATION SPÉCIALE

Londres — C'est devant une chambre des Lords apparemment inchangée que s'est ouverte la session parlementaire britannique mercredi dernier. Comme à l'accoutumée, les pairesses portaient de longues robes et l'hermine était de rigueur. Pourtant, la Chambre des Lords, telle qu'elle existait depuis 600 ans a été virtuellement décapitée à la fin du mois d'octobre lorsque les pairs héréditaires ont eux-mêmes voté leur disparition. Et, en ce mercredi, ils n'étaient qu'une centaine, disséminés au milieu de plus de 500 pairs à vie.

Dans le cadre de la réforme de la chambre des Lords, 650 Lords ont été poussés hors du Parlement britannique. Avec toute la dignité qui les caractérise, ils ont abandonné les sièges qui étaient leurs depuis plusieurs siècles parfois, sans cris ni récriminations. 92 pairs héréditaires sont cependant restés membres de la chambre. Reste à savoir ce qu'il va advenir d'eux, une fois la réforme complétée car nul ne sait à quoi va ressembler la nouvelle chambre. C'est la Commission Royale sur la Réforme de la Chambre des Lords qui tranchera. Elle doit remettre son rapport d'ici la fin de l'année, sans quoi le gouvernement pourrait abandonner jusqu'à la fin de son mandat la seconde phase de la réforme.

L'exclusion des pairs héréditaires ne devait en effet n'être que le premier pas d'une réforme qui doit assurer au Parlement britannique une nouvelle assise démocratique. Reste à donner à la nouvelle chambre ce fondement démocratique. Mais c'est précisément là que le bât blesse.

Il ne s'agit pas tant de modifier le fonctionnement de la chambre des Lords que de déterminer sa nouvelle composition. Il semble acquis que la chambre aura toujours pour rôle d'examiner les projets de lois, de concert avec la chambre des Communes, et que c'est cette dernière qui aura toujours le dernier mot. Le débat tient à l'élection ou nomination des membres de la future chambre. De la manière dont seront choisis ses membres, dépend le succès de la réforme.

Or le gouvernement, maintenant que la première phase de la réforme est complétée, semble peu pressé de poursuivre sa tâche et traîne les pieds. La réforme était pourtant l'une de ses promesses électorales lors de la campagne législative de 1997. Mais le parti travailliste ne veut pas d'une seconde chambre élue et penche en faveur d'une chambre nommée par une commission indépendante. Difficile dans ces conditions de se targuer d'accomplir une révolution démocratique. Aussi le gouvernement est-il resté curieusement discret sur le sujet depuis la fin de la première phase de la réforme.

### Un dilemme

Il est aisé de lire dans les hésitations du premier ministre, Tony Blair, la crainte de voir une seconde chambre élue critiquer le gouvernement et menacer les pouvoirs de la chambre des Communes. Mais une chambre nommée risque fort de ressembler à une «Chambre de copains» comme se plaisent à l'appeler les opposants au gouvernement. Les craintes semblent d'autant plus fondées que Tony Blair a déjà accordé le pairage à vie à 171 personnes depuis son arrivée au pouvoir en 1997. Un nombre impressionnant qui, selon ses ennemis, donne à douter de l'étendue de l'indépendance de la future commission. Une chambre entiè-

rement nommée présenterait le même défaut originel que la chambre des Lords telle qu'elle existait jusqu'à maintenant, à savoir le manque de légitimité démocratique.

Mais une chambre totalement élue a également ses détracteurs. Certains soulignent qu'elle ferait double emploi avec la Chambre des Communes. D'autres craignent que le principe électif ne favorise le regroupement autour des partis politiques et limite ainsi le jeu démocratique.

C'est à la Commission Royale sur la Réforme de la Chambre des Lords, nommée au début de cette année, que revient le privilège de trancher le dilemme. Mais la Commission est elle-même divisée. Des fuites ont révélé que ses membres pencheraient en faveur d'une chambre comptant environ 100 membres élus sur 500. Une telle conclusion serait un véritable soufflet pour Tony Blair qui a fait connaître haut et fort ses réticences face à une telle chambre.

La Commission doit rendre ses conclusions avant le 31 décembre, faute de quoi le gouvernement pourrait prendre prétexte de ses difficultés pour ajourner la réforme jusqu'aux élections générales de 2001. La chambre de transition actuellement en place risque alors de devenir peu ou prou permanente. Or, la composition de cette chambre de transition est rien moins que démocratique avec 26 archevêques et évêques, 27 Lords de droit, plus de 500 pairs élus à vie et 92 pairs héréditaires, élus par leurs condisciples avant la disparition de l'ancienne chambre.

Cette élection, la première du genre à la chambre des Lords, était déjà en soi un événement. Et son déroulement a été l'occasion pour chacun de faire preuve d'imagination et de persuasion. Chaque «candidat» devait en effet convaincre ses collègues en moins de 75 mots de la nécessité de voter pour lui. L'exercice a fourni le prétexte à des manifestations pour le moins originales. La baronnesse Strange, dont la famille possède le pairage depuis 1628, a ainsi fait campagne sur les thèmes suivants: «Apporte des fleurs. Aime la chambre des Lords. Passionnée par les services destinés aux veuves de guerre, l'Écosse, les enfants, les animaux, la défense, les affaires étrangères, les personnes âgées.» La baronnesse a manifestement su convaincre ses compagnons: elle a été élue en vingtième position. Il serait cependant injuste de ne pas souligner que c'est plus vraisemblablement son assiduité aux séances parlementaires que ses fleurs, qui lui ont valu l'élection.

Les 92 pairs héréditaires restent s'interrogent. Certains, constatant le peu d'entrain gouvernemental, se prennent déjà à espérer que la réforme ne sera pas poursuivie et qu'ils demeureront ainsi, eux plus leurs descendants, membres du Parlement.

Pour leur part, les pairs éjectés de la chambre après le vote ne perdent pas tout espoir de voir leur influence conservée. Un groupe de pairs conservateurs, refusant d'abandonner ce qu'ils considèrent comme leur devoir, a déjà proposé de créer une nouvelle chambre, non officielle, sur le modèle suédois. Cette chambre, sans pouvoir législatif, examinerait les projets de loi gouvernementaux de la même manière que le faisait la désormais ancienne chambre des Lords. Le document qui circule actuellement entre les ci-devant Lords décrit cette chambre comme devant «fournir un contrepoint impartial et intellectuellement cohérent au débat parlementaire.» L'aristocratie anglaise n'est pas encore prête à lâcher les rênes du pouvoir...

EN BREF

### Elsine est hospitalisé

(AP) — Boris Eltsine a été hospitalisé hier pour une affection qui pourrait être une pneumonie, selon le Kremlin, quelques jours après l'annonce d'une bronchite sans gravité qui ne nécessitait pas d'hospitalisation. Le président russe, qui se reposait dans sa résidence de Gorki-9 dans les environs de la capitale russe, a été transporté à l'hôpital central de Moscou où il est en observation. Plus tôt dans la journée, il avait convoqué le secrétaire général du Kremlin, Alexandre Volochine. La télévision a diffusé des images de la rencontre: les deux hommes étaient de chaque côté d'une table. M. Eltsine parlait avec emphase à son interlocuteur qui hochait la tête. Le son de l'entretien n'a pas été diffusé.

### Un «premier ministre» kurde

(Reuters) — Le «Parlement» régional du Kurdistan irakien a nommé au poste de «premier ministre» kurde Nechirvan Barzani, neveu du chef de file du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), Massoud Barzani. Selon un porte-parole du PDK hier, l'assemblée appelée Gouvernement régional du Kurdistan (KRG, dominée par le KDP) a également demandé à Nechirvan Barzani de former un «gouvernement». Le PDK a rompu avec le régime de Bagdad au lendemain de la guerre du Golfe en 1991. Il régit sur une zone montagneuse du nord de l'Irak habitée par quelque 2,2 millions de Kurdes avec, pour capitale, Arbil. Les luttes intestines déchirèrent les factions kurdes irakiennes.

Malgré sa défaite

## La gauche devient incontournable en Uruguay

ANTONIO RALUY  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Montevideo — Malgré la nette victoire du candidat du parti de centre-droit au pouvoir au second tour de la présidentielle dimanche, la gauche est devenue une force politique incontournable en Uruguay grâce à son score aux législatives du 31 octobre.

Elu président par 51,59 % des suffrages contre 44,07 % à son rival Tabaré Vazquez, chef de la coalition de gauche EPFA, Jorge Batlle ne disposera cependant pas de la totale liberté de manœuvre dont les gouvernements de centre-droit ont jusqu'à présent bénéficié.

Il lui faudra en effet compter sur la puissante opposition de gauche, devenue à l'issue des législatives du 31 octobre, organisées en même temps que le premier tour de la présidentielle, la première force politique du pays.

Fort de 39,6 % des suffrages obtenus ce jour-là, contre 31,92 % au Parti Colorado et 21,5 % au second parti de centre droit, le Parti National (Blanco), rival traditionnel du Parti Colorado, la coalition de gauche disposera avec ses 52 sénateurs et députés — contre 44 au parti Colorado, 29 au parti National et 5 au petit parti de centre-gauche Nouvel Espace — d'un poids suffisant pour influencer sur nombre de décisions gouvernementales.

Le Front élargi pourra notamment, grâce à sa majorité relative, interpeller les ministres, s'opposer à la nomination de certains hauts fonctionnaires, dont les membres du Tribunal Administratif et de la Cour Electorale, nécessitant une majorité parlementaire des deux tiers.

«Aucune force politique ne pourra gouverner sans l'appui d'un autre parti», a souligné Tabaré Vazquez, qui, malgré sa défaite au niveau national, a obtenu dimanche les faveurs des électeurs de Montevideo, avec 54,43 % des suffrages, contre 42,42 % à Jorge Batlle. «Nous voulons un gouvernement sérieux, responsable, honnête, austère et humain», a-t-il encore déclaré, convaincu que sa coalition influera sur les grands choix de la politique nationale.

«Nous sommes disposés à dialoguer, à échanger des opinions» et «à travailler pour améliorer la qualité de vie de tous les Uruguayens, quelle que soit la position qu'il nous appartendra d'occuper», a ajouté l'ancien maire de Montevideo.

# Grand concours de JOURNALISME LE DEVOIR 2000

VOUS QUE LE JOURNALISME INTÉRESSE ET QUI ÊTES INSCRIT À TEMPS COMPLET DANS UN CÉGEP OU UN COLLÈGE DU QUÉBEC, VOILÀ UNE OCCASION D'AGIR.

Pour saisir cette chance de mesurer vos aptitudes et - qui sait? - de faire vos débuts dans un grand journal, il s'agit de rédiger un article critique d'au moins 700 mots, sur une manifestation sociale ou culturelle d'ici: rassemblement populaire, événement sportif, film, livre, pièce de théâtre, ou autres.

### À retenir:

- Votre participation à ce concours peut s'insérer dans le cadre de vos cours.
- La date limite des envois de textes au journal *Le Devoir* est le 24 mars 2000.
- La remise des prix aura lieu en mai 2000.

### À gagner:

- 1<sup>er</sup> prix:** Une bourse d'études de 2 000\$ ainsi qu'un voyage et séjour de découverte conviviale de la France (condition d'admissibilité, avoir 18 ans et plus).
- 2<sup>e</sup> prix:** Une bourse d'études de 2 000\$
- 3<sup>e</sup> prix:** Une bourse d'études de 1 000\$

Des prix de participation, tels des logiciels et des abonnements au *Devoir* et à la revue *Forces*, seront aussi attribués par tirage.

Votre professeur de français vous en dira davantage sur les modalités de participation.

LA FONDATION DU DEVOIR

AQPF  
Association québécoise des professeurs et professeurs de français  
1-800-267-0947

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A QUEBEC

Société d'édition FORCES

DM DIFFUSION MULTIMEDIA

• CULTURE •

EN BREF

Succession en vue

(Le Devoir) — Marcel Desjardins, actuel directeur de l'information de *La Presse*, prendra vraisemblablement la succession de l'éditeur adjoint Claude Masson, disparu il y a quelques semaines lors de la tragédie du vol d'EgyptAir au large de Nantuket. Selon les informations du *Devoir* le syndicat des journalistes de *La Presse* étudiera aujourd'hui en assemblée une proposition de la direction de l'entreprise voulant que M. Desjardins soit nommé au poste de Claude Masson. L'actuel directeur adjoint Yves Bellefleur serait alors nommé directeur de l'information en remplacement de Marcel Desjardins. La convention collective des journalistes de *La Presse* oblige la direction de l'entreprise à obtenir l'opinion des journalistes lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination à ces deux postes. Selon nos informations les deux nominations seraient bien accueillies à l'intérieur de l'entreprise.

Projet hallucinant

(AP) — La maison Fox Entertainment a confié à l'équipe de *Blair Witch Project* un projet de série pour la télévision, rapporte le *Wall Street Journal*. Les réalisateurs Daniel Myrick et Eduardo Sanchez, les producteurs Gregg Hale, Robin Cowie et Michael Monello devraient concevoir une production qui sera diffusée quelques mois sur Internet. Fox ferait ainsi monter la mayonnaise de la même façon que pour *Blair Witch Project*, ce film ayant été connu par Internet avant de sortir en salles. Une fois le projet de Fox — un suspense — proposé au public internet, il irait vers le grand public à la télévision. Par ailleurs, dans le Maryland, les autorités de l'Etat ont ordonné la démolition de la Griggs House, dans le parc Patapsco, une maison à lucarnes qui apparaît dans *Blair Witch Project*. La demeure est jugée dangereuse et sans grande valeur patrimoniale.

Un Tintoret dans le placard

(Reuter) — Des pères jésuites ont, pendant sept décennies, pris pour une reproduction ce qui est bel et bien un original de la Renaissance, un tableau du Tintoret de 1556. Représentant la résurrection de Lazare et exposé depuis 1930 dans une de leurs résidences, le tableau a été authentifié par plus d'un expert, a indiqué Robert Metzger, directeur d'un musée de Reading auquel l'œuvre de l'artiste vénitien avait été prêtée. M. Metzger raconte l'avoir aperçu lors d'une visite chez les jésuites de Lower Heidelberg, au nord-ouest de Philadelphie, qui l'avaient reçu en don en 1930.

Erratum

Dans notre recension du concert du NEM parue hier, une malencontreuse erreur s'est glissée. Au lieu de *Quintette (1978)* de Serge Garant, on aurait plutôt dû lire *Rivages (1976)*. Toutes nos excuses à ceux qui ont été intrigués.

CINÉMA

Sus aux critiques! (plan 2)

Plusieurs cinéastes français ont répondu «Présents» à l'invitation de Patrice Leconte de pourfendre une certaine critique de cinéma jugée trop virulente. Rédigé par Bertrand Tavernier, leur manifeste collectif, dont le contenu était révélé jeudi dernier, apparaît musclé, parfois de mauvaise foi, montre du doigt, cite des noms. Du moins la polémique, si chère au cœur du Français, ronronne de joie.

Odile Tremblay  
Le Devoir

Je vous entretenais la semaine dernière de la tempête qui secoue le prunier de l'Hexagone à l'heure où la critique de cinéma se voit conspuée par certains cinéastes. Amorcée par le cinéaste Patrice Leconte le mois dernier «l'Affaire», puisque affaire il y a, n'en finit plus de prendre des proportions titanesques en France. Il faut d'ailleurs voir sur le site Internet de *Libération* les réactions de lecteurs, de critiques. Aucune unanimité mais chacun y va de sa petite opinion.

On savait que des membres de l'ARP (le regroupement des auteurs, réalisateurs, producteurs) prépareraient une missive collective pour exprimer leurs nombreux griefs contre une critique française honnie. Or voici que jeudi dernier, le texte de ce manifeste fut publié dans *Le Monde* comme dans *Libé*. Il est question qu'il soit distribué à la porte des cinémas et diffusé un peu partout en décembre. Le torchon brûle. Pas de doute. Plus de 80 cinéastes ont signé cette pétition rédigée par Bertrand Tavernier mais l'ARP refuse pour le moment de divulguer leurs noms. D'autres comme Romain Goupil, André Téchiné et Malik Chibane ont refusé d'apposer leur nom à ce libelle, en invoquant le droit à la liberté d'expression.

Déclaration de guerre? Un peu. Cette interminable épître possède le mérite de mettre les frustrations des cinéastes sur la table et de permettre à leur voix de se faire entendre. Et comme la France aime la polémique, la voici servie. Que disent les cinéastes, par la voix de Bertrand Tavernier? «Cela couve depuis un certain nombre d'années, ce ras-le-bol, cette exaspération et cette tristesse qui creusent un fossé entre un grand nombre de cinéastes et de critiques français. Dans ce mélange irrationnel de dégoût, d'échec, de rage, de mépris que nous pouvons parfois éprouver vis-à-vis de certains articles.»

Trait particulier de ce texte fort virulent: il cite des noms, donne des exemples, expose des coupables: A côté du titre du *Figaro Magazine*

«Pourquoi le cinéma français est-il nul?» celui du *Nouvel Obs* «Le Nord produisait des betteraves. Il produit maintenant de navets.» Cette manie du titre-choc et de la quête du jeu de mots à tout prix est dénoncée par tous les cinéastes en colère.

«Disons-le: nous connaissons peu d'hommes politiques qui ont été attaqués avec la même férocité, la même bassesse et le même mépris que nous, si ce n'est dans la presse d'extrême droite d'avant-guerre», lancent les cinéastes outragés.

Trop personnalisée, la charge apparaît comme un véritable règlement de comptes. *Libération*, *Le Monde*, *Les Inrockuptibles* sont montrés du doigt, des critiques nommément dénoncés. Qu'ils s'appellent Frédéric Bonnaud, Serge Kaganski, Jacques Mandelbaum: au poteau!

Certaines propositions apparaissent (du moins pour l'œil d'un critique — le mien —) carrément inacceptables. «Nous souhaiterions qu'aucune critique négative d'un film ne soit publiée avant le week-end qui suit la sortie en salles», lance le manifeste. Va donc pour les papiers positifs. On peut en parler un mois avant l'événement en somme, mais si le critique a des réserves, alors là

il doit les mettre sur la glace dans sa chambre froide. Oh! Oh! Deux poids, deux mesures. Pas vraiment très cohérent, tout ça.

Les cinéastes affirment n'avoir pas pour but de susciter l'indulgence, mais un débat, de l'objectivité, de l'humilité, de la lucidité. En bref, ils disent tendre la main, mais le ton est plutôt à l'agressivité. Reste à voir quelle diffusion aura la lettre des cinéastes, quel impact aussi elle trouvera au sein du public. Car au-delà de la charge, ce texte constitue aussi un aveu d'impuissance. Les cinéastes ont autant besoin de la critique qu'ils la craignent. Certains films difficiles d'accès sont littéralement portés par les critiques et sans la presse, n'iraient pas chercher un seul spectateur en salles. En bref, si le cinéma français commercial reçoit plus souvent qu'autrement les foudres de la critique, les œuvres de la marge ne peuvent vivre sans elle. D'où l'éternel dialogue de sourds qui s'établit entre les deux parties.

Tremplin promotionnel

Si vous voulez mon avis, les critiques sont peut-être d'affreux jojos, mais parfois, ils se font manipuler plus qu'autre chose. Ici comme en France. Prenez *Laura Cadieux... la suite* réalisée par Denise Filiatrault qui sortira en salles vendredi. Le premier film était



Bertrand Tavernier

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

adapté du roman de Michel Tremblay, le second est une suite imaginée par Denise Filiatrault. Au poste les mêmes grosses femmes et leurs interprètes: Ginette Reno, Pierrette Robitaille, Sonia Vachon, etc. D'autres se rajoutent à la distribution: Dominique Michel, Michel Dumont, etc., 2,6 millions de recettes au guichet pour le premier film, le pactole, donc on remet ça. Jusque-là, pas de problème.

Sauf qu'on sort le film sans avoir orchestré de visionnement de presse. La première est jeudi soir (alors que les cahiers culturels de la plupart des journaux sont fermés). Par dessus le marché, un cocktail rencontre de presse en présence des vedettes est orchestré AVANT la projection du film. Les médias sont invités à faire leurs topos, leurs photos et la plogue sans avoir vu le film. Les distributeurs, en l'occurrence il s'agit d'Alliance Atlantis Vivafilm, se servent aisément de la tribune des médias comme d'un tremplin promotionnel. La critique, non merci, mais la plogue ça, n'importe quand!

Opération Salami

Mercredi débutent les rencontres internationales du documentaire de Montréal, mais dans les faits, ça commence un peu aujourd'hui. Plus précisément au Musée Juste pour rire à 19h30, lors de la Première d'Opération Salami de Malcolm Guy, Magnus Isacson et Anna Paskal. Le documentaire fut tourné à Montréal en mai 1998 alors qu'un groupe de manifestants pacifistes faisait obstruction devant l'Hôtel Sheraton à une conférence sur l'AMI. Le film nous montre la formation que reçoivent les dissidents pour apprendre à résister aux assauts policiers sans se blesser, par exemple. La seconde partie porte sur l'affrontement réel. Le film est intéressant mais avec un côté naïf qui tient à notre société plus qu'à la facture du documentaire. Le Québec ne possède pas de fortes traditions gauchistes comme en France. Alors qu'en Europe les rassemblements contre l'AMI regroupaient des milliers d'opposants, ici seule une centaine de protestataires répondait à l'appel et plusieurs d'entre eux paraissaient terrifiés de le faire. Le film, sans le vouloir, met en lumière notre maigre fibre militante et des mobilisations bien clairessemées.

MUSIQUE

La carrière exemplaire de Simon Rattle

Le futur directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Berlin et passionné d'instruments anciens, fait le point sur son parcours.

D'APRÈS LE MONDE

«Vous avez quitté l'Orchestre symphonique de la Ville de Birmingham (le CBSO), que vous dirigiez depuis 1980. Ce n'est qu'en 2002 que vous prenez vos fonctions à l'Orchestre philharmonique de Berlin, qui vient de vous choisir pour être son nouveau directeur musical. Quel est votre état d'esprit?»

— C'est une pause, un temps de réflexion, de calme au milieu de ma carrière et de ma vie. J'ai quarante-quatre ans, envie de prendre du temps de réfléchir à ce qui s'est passé et à comment j'envisage l'avenir. Nous avons patiemment construit un orchestre qui est aujourd'hui reconnu et exemplaire. Je passe le témoin: pour les musiciens comme pour moi, une nouvelle aventure va commencer. C'est excitant. Je ne suis pas mélancolique car je continuerai d'avoir des rapports avec cet orchestre, qui est une famille pour moi. Pour l'heure, je dois dire que je suis heureux d'être ici, à Paris, à la Cité de la musique, avec eux, au côté de mon successeur.

— Vous la jugez comment cette nouvelle salle par rapport aux autres salles parisiennes?

— C'est indéniablement la meilleure, même si elle est trop petite pour un orchestre symphonique.

— Vous reviendrez bientôt diriger le *Fidelio* de Beethoven, avec l'Orchestre de l'Âge des Lumières, une formation d'instruments anciens. Allez-vous continuer à le diriger régulièrement?

— Absolument. Ce sera même ma deuxième activité après Berlin. Ensuite viendront les invitations ponctuelles: Birmingham, bien sûr, le Philharmonique de Vienne et l'Orchestre de Philadelphie. J'ai envie de continuer d'explorer le répertoire baroque: après avoir passé trois mois avec *Les Boréades*, de Jean-Philippe Rameau, je n'ai qu'un souhait, c'est de recommencer avec *Hippolyte et Aricie*. Cette musique est tellement fantastique, tellement foisonnante... Mais, avec l'Orchestre de l'Âge des Lumières, je vais aussi diriger Berlioz. J'ai une autre conception de ce compositeur depuis que je me suis plongé dans la musique de Rameau, avec laquelle elle entretient de nombreuses affinités. Évidemment, je poursuivrai mes programmes de répertoire classique. Haydn, une musique encore trop sous-estimée et que j'adore. Mais je la jouerai aussi avec des instruments modernes!

— Beaucoup d'interprètes se «mettent au baroque», si l'on peut dire. N'avez-vous pas peur du risque de standardisation ou de banalisation que cela risque de produire?

— Peut-être. Mais l'époque est, je crois, à la fusion. Regardez ce qui se passe dans la musique contemporaine: Géorgy Ligeti peut s'approprier la musique africaine, le jeune compositeur

Thomas Adès inclure le rap dans ses compositions. Je trouve cela très sain et très acceptable. Pour ma part, j'ai toujours été passionné par le mouvement baroque. Très jeune, j'adorais jouer du clavecin. J'ai vu naître avec énormément d'intérêt ce mouvement de recherche et d'interprétation. J'aurais pu directement aller dans cette direction, mais j'ai alors fait d'autres choix. Lorsque, bien plus tard, j'ai commencé à travailler avec l'Orchestre de l'Âge des Lumières, j'ai eu la sensation de revenir à quelque chose de naturel.

— Vous ne pensez donc pas que les orchestres traditionnels sont voués à un répertoire de plus en plus étroit?

— Certains musiciens berlinois se plaignaient un jour que l'Orchestre de chambre d'Europe, qui travaille beaucoup avec Nikolaus Harnoncourt, leur ait en quelque sorte «volé» une partie de leur répertoire. Je pense pour ma part qu'on ne leur a rien volé, c'est au contraire quelque chose qu'ils ont perdu! Et il leur faut regagner ce terrain. Je ne vois aucun inconvénient à ce que des formations spécialisées et généralistes coexistent et jouent en partie la même musique. C'est une vraie émulation intellectuelle.

— Vous avez demandé conseil à William Christie, comme Ozawa l'a fait avec Ton Koopman lorsqu'il a enregistré *La Passion selon saint Matthieu* avec l'Orchestre Saito Kinen. C'est une preuve d'humilité...

— Pourquoi m'en chercherais-je? Il n'est pas honteux de prendre conseil auprès de bonnes sources. John Eliot Gardiner est celui qui m'a fait découvrir *Les Boréades*, il y a longtemps déjà, avec des instruments modernes, au diapason haut, ce qui était difficile pour les chanteurs... Quel choc déjà! William est celui qui me semble aujourd'hui le plus en intimité avec cette musique. Et j'avoue tout aussi simplement qu'Emmanuelle Haïm, ma claveciniste et chef de chant pour la production des *Boréades*, l'été dernier à Salzbourg, a effectué un travail exemplaire sur la langue et le style.

— Votre successeur à Birmingham est le jeune chef finlandais Sakari Oramo. Est-il ouvert, lui aussi, à la musique ancienne?

— Oui, c'est une chose heureuse, d'autant qu'il l'est aussi à la musique contemporaine. Il aurait été triste que l'Orchestre s'arrête de chercher, de découvrir, d'avoir envie que la musique du XX<sup>e</sup> siècle soit partie intégrante de la vie d'un orchestre. Ce que je trouve formidable c'est que, en dépit de nos nombreux points communs, nous avons de grandes différences qui seront bénéfiques à l'orchestre: il aime des musiques que je ne plaçais pas au premier plan de mes goûts, comme Tchaïkovski, qui n'est pas mon compositeur favori, ou la musique britannique de la première partie du siècle, que j'ai au fond assez peu dirigée. Ce sera un renouveau certain pour l'Orchestre dans un cadre de continuité.»

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUx	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	La	Bouscotte		Enjeux / Polytechnique...		Le Téléjournal/Le		Nouvelles		Découverte (23:28)
TVA	Le TVA	Piment fort	Ent' Cadieux / Dernière		Histoires de filles	Km/h	Les Machos		Le TVA	Le Poing J / Sylvain Cossette		Sports / Loteries	Pub (23:58)
TQ	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Cultivé et bien...	Cinéma / CATCH 22 (3) avec Alan Arkin, Jon Voight				Dream on	Les Choix de Sophie		Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / Lara Fabian	Henri pis sa gang	...de bogues	Faut le voir pour le croire	Québec en humour	Une fois c't'un gars	Le Grand Journal	La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde ce soir		Le Sida: fléau du siècle		Le Journal	Maison neuve à l'écoute	Le Canada	Mohamed Ali		Téléjournal	
TV5	Tourisme	...Lumière	FR2 (19:03)	La Carte	aux trésors / Coup de...	(21:15)	Temps présent (21:45)	Jrnl belge	Jrnl suisse	Soir 3	Jrnl TV5		
D	Contact Animal		Mer et Monde		Procès-choc		Biographies / D. Drouin		Les Incorruptibles		Cinéma / LE CHOUCOU...	(4)	
VIE	L'Hôpital...	Copines...	Sortie gaie	Vivre à...		Cinéma / LE CRIME DE PAMELA SMART (5)	Table...	Allô docteur		Copines...		Miniséries	
MP	Artiste du mois...	/ David Bowie			Clip		La Courbe	Beavis &...	Clip	Hollywood PQ		Clip	
MX	Rythmes du monde		Ed Sullivan	Pop up		Musico. / N. Workman	...chansons	Duo...	Génération 70		Musico. / N. Workman		Pop up
CF	Zone...	Pete...											
TTF	Ned, Triton	Graffitos	Angela...	Daria	Drôle...	Ren &...	Simpson	Cybersix	Duckman	South Park	Simpson	Angela...	Ren &...
RDS	Qc Courses	Sports 30	Hockey / Blackhawks	Sénateurs					Sports 30 Mag		Sports 30	Vacances	100 ans...
TFO	Unique...	Volt	Panorama	...sorcier!	Yeux...	La Poursuite du vent		Quelle aventure!		Panorama		Volt	
CBC	NewsWatch		Red Green	Pit Pony	...Shoot me	King...	Will...	...Shoot me	Barbara Walters...		CTV News	Pulse	Jag
CTV (Mont.)	Pulse		Access H.	Becker	...Shoot me	King...	Will...	...Shoot me	Barbara Walters...		CTV News	Pulse	Jag
GBL	News	Nat. News	Addams...	E.T.	That 70's Show		Dharma...	Frasier	Chicago Hope		Psi Factor		South Park
TVO	...Bus	...Kids	Changing...	...Health	Studio 2		Psycho	... (21:40)	Imprint		Studio 2		Antiques...
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Spin City	Dharma & Greg	Spin City		Barbara Walters...		News	Night (23:35)	Politi. (0:05)
CBS	News		CBS News	E.T.	Jag		60 Minutes II		Judging Amy			The Late Show (23:35)	
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	...Shoot me	3rd Rock	Will and...	...Shoot me	Dateline NBC			The Tonight Show (23:35)	
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	That 70's Show		Party of Five		Buffy the Vampire Slayer	Drew Carey	Star Trek: Voyager		
PBS (Burl.)	Newshour		Nigh. Bus.		Intimate Strangers		Nova / Mammots		Frontline / Fat	Short List	Sarah McClachlan		
PBS (Piat.)	BBC News	Nigh. Bus.	Newshour		Theatre / Shooting the Past		...Moyers		Berkeley Square	News	Charlie Rose		
CTV (Corn.)	News		Wheel...	Jeopardy	Spin City		Law and Order		Barbara Walters...	CTV News	News	Open (0:05)	
A&E	Simon & Simon		Law & Order		Biography / Marquis...		Investigative Reports		City Confidential	Law & Order		Biography	
BRAVO	Ben Harper...		Videos	Dave Turner		Tom Jones	Cinéma / VIVA LAS VEGAS (6)	Tom Jones	NYPD Blue		Homicide		
DISCOVERY	How'd they do that?		@discovery.ca		Wild Discovery		Exhibit A	Grand...	Body Week: Body Story	@discovery.ca	Wild...		
HISTORY	It Seems...	Fashion...	Spice of...	History.	It Seems...	Myths	Millennium		...Bites	Mystic...	Tour of Duty		Millennium
NEWSWORLD	News	Bus. News	NewsWorld Reports		Pamela...	Counter.	The National		Rough Cuts		NewsWorld Reports		National
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Matrix		Due South		Cinéma / THE HOLE (3) avec Yang Kuei-mei		Cinéma		
LEARNING	Bob Vila's Home again		Turning Point		Trauma / Life in the ER		Language of the Sexes		The Human Sexes	Trauma / Life in the ER	...Sexes		
LIFE	...Doctor	...Pets	Images	Success	Moving...	Horse...	Extra	Fame...	Inn Chef	...Dinner?	Moving...	Horse...	Extra
TSN	...Record	Sportsdesk	Basketball / Hawks - Raptors						...Record	Sportsdesk		Boxing	
SPORTSNET	Sports	Cool Shots	Gamenight	Hockey / Penguins - Sabres					Hockey / Avalanche - Canucks				
YTV	Addams...	...Alien	Witch	Big Wolf	...Sherwood	Reboot	S. Holmes	Boy...	Student...		Addams...	Beasties	...Served?
CANAUx	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LES CHOIX DE SOPHIE

Émission spéciale sur l'art engagé, avec Manon Barbeau, François Gourd et Jean-François Nadeau. Également en performance le coloré Monoc/Serge.

Télé-Québec, 19h

GRANDS REPORTAGES

Le sida, fléau du siècle: premier de deux reportages britanniques (suite demain) sur l'état exact de l'épidémie dans le monde.

RDI, 20h

ENJEUX

Cela pourrait être l'émission la plus bouleversante de la semaine. Dix ans après l'horreur de l'École Polytechnique Enjeux rencontre des témoins qui ont vu Marc Lépine abattre ses victimes, ainsi que des proches des victimes.

Radio-Canada, 21h

BIographies/DENIS DROUIN

Portrait d'un excellent comédien qui a probablement trop été dans l'ombre d'Olivier Guimond.

Canal D, 21h

BARBARA WALTERS/10 MOST FASCINATING PEOPLE OF 1999

Un classique de fin d'année: la luxueuse Barbara trace sa liste des personnalités de l'année. Dont Monica Lewinsky.

CTV, ABC, 22h

# LE DEVOIR

## CULTURE

Du beau, du bon,  
du bon net!  
www.gallimardmontreal.com

THÉÂTRE

### Douze petits tours et puis s'en reviennent

Youpi! La Semaine de la dramaturgie s'en revient. La nouvelle mouture, rassemblant une douzaine de pièces inédites sera inaugurée lundi prochain.

Stéphane Baillargeon  
Le Devoir

La quatorzième édition se déroulera pendant six jours, du 6 au 11 décembre, au Théâtre d'Aujourd'hui, «le cœur de la dramaturgie québécoise».

L'idée est encore et toujours la même: il s'agit de proposer des lectures publiques de pièces inédites. Les auteurs peuvent alors entendre leurs mots portés par des comédiens; les spectateurs peuvent tâter le pouls de l'écriture la plus neuve; les gens de théâtre peuvent carrément magasiner pour y dénicher de nouveaux textes à programmer au cours des prochaines années. Une méchante rumeur veut même que les producteurs ou les directeurs de théâtre les plus paresseux se contentent de cet écrémage du CEAD au lieu de se taper des dizaines de manuscrits, comme ils le devraient.

Cette fois, l'équipe du CEAD a retenu douze pièces «fortes, neuves, intensément personnelles», dit le communiqué. Des textes signés par Jacques Alard, Robert Gurik, Sébastien Harrison, Stéphane Hogue, Marc Israël, Le Pelletier, Pierre-Yves Lemieux, Michel Ouellette, Micheline Parent, Martin Thibault, Carole Tremblay et Gilbert Turp. Leurs pièces seront mises en lecture par Marc Béliand, Gill Champagne, Louise Danis, Brigitte Haentjens, André Lachance, Jacques Lessard, Lorraine Pinal, Alice Ronfard, Jean-Stéphane Roy et Robert Vézina.

On ne détaillera pas la programmation, le sujet de chaque pièce et son heure de présentation. Soulignons seulement que la semaine s'ouvre le 6 décembre, à 17h30, avec *Pur Chaos du désir*, de Gilbert Turp. Une pièce tout a fait de circonstance, un texte commémoratoire où il y est question du meurtre du 14 femmes le 6 décembre 1989 et des effets du massacre sur un homme «qui se met à dériver dans le frisson des choses».

Les lectures se poursuivent ensuite au rythme de deux par soirée, habituellement à 17h30 et 20h30. Entre les deux représentations, chaque soir, à 19h, le Centre des auteurs dramatiques organise un super-rencontre autour d'un thème. Cette «Carte blanche aux auteurs» veut en quelque sorte reproduire la tradition des salons privés où les auteurs se rencontraient pour débattre.

Les débats seront animés en alternance par le tandem Hélène Ducharme/Dominick Parenteau-Lebœuf et par Diane Jean. Le mardi 7, des dramaturges discuteront de «la position de l'auteur dramatique face à la violence dans la société et l'utilisation de la violence dans son écriture»; le mercredi



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
Marc Béliand

di on parlera du réalisme et du sur-réalisme; le lendemain des auteurs se confieront autour du thème «écrire pour le théâtre jeune public»; le vendredi ils reprendront l'interrogation autour de l'utilisation de la langue et des différents langages au théâtre; le dernier super-rencontre traitera des souvenirs et de la famille comme source d'inspiration.

Le détail de la programmation est disponible au Théâtre d'Aujourd'hui. Les billets ne coûtent que 4 \$ par lecture. On peut réserver ses places et se renseigner sur tout ça au (514) 282-3900. Il est aussi possible de bénéficier d'un service de traiteur pour les soupers-rencontres (12 \$, taxes incluses). Dans ce cas, il est préférable de faire une réservation au CEAD, au (514) 288-3384.

**Des reprises pour 24 poses**  
La Semaine de la Dramaturgie va prendre le relais de 24 poses, de Serge Boucher, qui se termine ce soir, avec la dernière représentation de la série de suppléments. Mais comme ça s'est jouementbousculé aux guichets du Théâtre d'Aujourd'hui depuis plus d'un mois, la salle de la rue Saint-Denis annonce dès maintenant une nouvelle série de suppléments qui auront lieu, cette fois, du 23 mai au 3 juin 2000. On peut déjà réserver ses billets au (514) 282-3900.



### CINARS n'est pas CINAR...

Le sixième Forum CINARS se tient de mercredi à vendredi de cette semaine, à Montréal, sous le thème *Pour un développement à long terme de la diffusion internationale*. Les représentants des compagnies de danse, de musique et de théâtre vont discuter dans le cadre de huit ateliers portant sur des sujets aussi vastes que les difficultés de l'import-export ou la mondialisation des marchés. Et puis, les temps étant ce qu'ils sont, le Commerce international des arts de la scène profite du communiqué annonçant ce nouveau Forum pour rappeler que CINARS (avec un s, s'il vous plaît), n'a absolument rien à voir avec CINAR Film, la compagnie soupçonnée de fraude dans le milieu du cinéma et de la télé...

### Une place pour la performance

Bonne nouvelle pour les performeurs et les artistes multimédias. Le Conseil des arts du Canada a annoncé la semaine dernière la formation du Bureau Inter-arts qui gèrera un nouveau programme de soutien aux arts interdisciplinaires. La bonification de l'ancien Programme de subventions aux œuvres interdisciplinaires et de performance était réclamé depuis des années par de nombreux artistes. La décision du CAC découle d'une consultation amorcée en avril dernier. Au total, environ 200 artistes auraient été consultés par un comité de huit membres.

Le Bureau Inter-arts est dirigé par Claude Schryer, lui-même artiste de l'interdisciplinarité et de l'électroacoustique. Le nouveau programme, baptisé Inter-arts, est doté d'un budget annuel d'un million. Il vise à «soutenir les approches multiples, hybrides et expérimentales dans les domaines de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion de pratiques interdisciplinaires ou non limitées à une discipline dans une perspective critique ou exploratoire». Les subventions s'adressent à trois catégories de pratiques: la «performance»; l'interdisciplinarité et les «nouvelles pratiques artistiques». Cette dernière catégorie concerne l'art politiquement engagé, les pratiques s'inspirant de rituels et les collaborations entre l'art et la science, de même que l'art public et communautaire.

### Mémoire du FTA

Le Festival de théâtre des Amériques vient d'ouvrir sa mémoire sur Internet. Le site officiel du Festival ([www.fta.qc.ca](http://www.fta.qc.ca)) répertorie et présente les quelque 150 spectacles qui ont marqué l'histoire de cet événement. Les spectacles sont regroupés par édition, mais aussi indexés par titre. L'essentiel de l'information diffusée a été empruntée aux catalogues des différentes éditions. Le site propose aussi des extraits d'entrevues avec les artistes des spectacles de la dernière édition, la huitième, présentée au printemps dernier. La prochaine édition du FTA aura lieu en 2001. Entre-temps, en mai prochain, Montréal aura droit à une nouvelle édition de Théâtres du monde, qui permet au FTA de recevoir des spectacles produits par l'autre festival de théâtre au Québec, le Carrefour international de la capitale.

### Sur les scènes

■ Ce soir, 20h: *Jonas*, une première création collective des Ateliers L'Aquarium et le Globe, mise en scène par Elisabeth Couture, au Monument National. Il y est question de Jonas qui recueille des échantillons d'air pur en Antarctique, «dans l'espoir de sauver l'humanité», et rien de moins. Renseignements: (514) 990-7123.

■ Mercredi, 19h30: *Le Violoniste*, un spectacle du Théâtre de Sable pour les enfants de 4 à 9 ans, à la Maison Théâtre. On doit déjà à cette compagnie *Le Rossignol* et *L'Empereur de Chine* et *Le Rêve de Pinocchio*, mais cette production revisitée serait la plus audacieuse dans son utilisation des différents types de marionnettes. On se renseigne au (514) 288-7211.

■ Jeudi, 20h: *The May Day Impromptu*, de et avec le comédien-performeur Patrick Goddard, dans une mise en scène de Michael Brunet, au 3956A, boulevard Saint-Laurent. Comment écrire une histoire vraie à laquelle on ne croit pas? *Le one man show* pose la question. Infos et réservations: (514) 987-1774.

Les prix de la QSPELL

## Étoile montante à l'horizon

C'est au Lion d'or, rue Ontario, que se déroulait hier le gala du concours littéraire de la QSPELL (Quebec Society for the promotion of English Language Literature). Du secteur ouest où il s'était jusqu'à maintenant confiné, l'événement se déplace vers l'est, traditionnellement francophone, de Montréal.

«Le déplacement au cœur de la ville témoigne du changement qui s'est opéré au sein de la communauté anglophone au cours de la dernière décennie», a dit la présidente de la Quebec Writers Federation (QWF), Lynne Casgrain, au moment de remettre les prix aux lauréats.

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

À 33 ans, Elyse Gasco file comme une étoile dans le ciel de la scène littéraire anglophone montréalaise. Son premier recueil de nouvelles, *Can you wave bye bye, Baby?* traite de l'adoption sous toutes ses formes, de l'intimité de la grossesse à la rencontre. Les nouvelles ont été saluées comme étant «à ce point novatrices et différentes qu'elles en sont exceptionnelles». Elles viennent de remporter simultanément le prix Hugh MacLennan de la meilleure fiction, et le prix McAuslan du meilleur premier ouvrage, offerts hier par la QSPELL.

C'est la première fois que l'organisme montréalais, qui existe depuis 12 ans, remet deux prix le même jour pour le même ouvrage.

Mère de deux enfants, Elyse Gasco a étudié en création littéraire à l'Université Concordia, avant d'effectuer une maîtrise en création littéraire à l'Université de New York. Dans ses nouvelles portant sur l'adoption, elle place le lecteur successivement à la place de la mère, de l'enfant, des parents adoptifs. «À la fin du recueil, le lecteur a essayé tous les chapeaux, et pas un n'est confortable», disait de ce recueil la critique littéraire Denise Roig, ajoutant qu'on ne pouvait pas oublier aisément cet ouvrage. *Can you wave bye bye, Baby?*, figurait égale-

ment en nomination pour les prix du gouverneur général distribués il y a plus d'une semaine.

Aux côtés d'Elyse Gasco, Jeffrey Moore présentait pour sa part *Prisoner of the Red-Rose Chain*, une première fiction typiquement montréalaise où on trouve des jeux de mots bilingues. En lice pour le prix du premier ouvrage, ainsi que pour le prix destiné aux études et aux essais le peintre montréalais Jori Smith, qui fait ses débuts comme auteur, à 92 ans, présentait *Charlevoix County 1930*, qui rappelle son enfance sur la Côte Nord.

Mais c'est Elaine Kalman Naves, auteure d'une étude sur les écrivains immigrants de Montréal, qui a gagné le prix Marvis Gallant, récompensant les études et les essais, pour *Putting Down Roots: Montreal immigrants writers*. C'est «une étude accessible, bien rédigée, sur un sujet d'importance, quoique parfois laissée pour compte: la multiplicité des écrits des communautés ethniques et immigrantes à Montréal», écrit le jury de cet ouvrage. Hongroise de naissance, Elaine Kalman Naves est chroniqueuse littéraire au quotidien montréalais *The Gazette*. Les écrivains qu'elle y décrit sont parfois peu connus ici, alors qu'ils sont célèbres ailleurs. Robert Hill présentait pour sa part *Voice of the Vanishing Minority*, et Robert Sellar *The Huntington Gleaner*.



Elyse Gasco



Bruce Taylor

Finissaient également en lice pour le prix QSPELL du meilleur roman Neil Bissoondath, de Québec, avec *Worlds within her*, et Trevor Ferguson, qui écrit sous le pseudonyme John Farrow, pour le roman *City of Ice*, qui décrit des rapports urbains entre de policiers et des motards.

Dans la catégorie poésie, Bruce Taylor, de Wakefield, a été honoré pour *Facts*, qui fait preuve, selon le jury de «brillance verbale», et qui remporte le prix A.M. Klein. À ses côtés figurait Erin Mouré, poétesse auteure de *A Frame of the Book*, avec qui Taylor avait déjà partagé le prix en 1990, et D. G. Jones, des Cantons de l'Est, pour *Grounding Sight*.

Et enfin, Sheila Fishman a obtenu le prix de traduction pour son adaptation sous le titre, *These festive nights*, de *Sois*, écrit par Marie-Claire Blais, originellement entièrement rédigé sans ponctuation. Curieusement, son conjoint, Donald Winkler, également traducteur, figurait parmi les candi-

dates en lice pour la traduction de l'ouvrage de Jacques T. Godbout, *L'Esprit du don*, publié sous le titre *The World of the gift*.

Enfin, Patricia Claxton, qui a traduit la biographie de Gabrielle Roy, était aussi finaliste pour la traduction.

Récemment la QSPELL s'est associée à la Quebec Writer Federation (QWF), qui organise différentes activités autour de la littérature québécoise anglophone, dont des lectures, des colloques, des activités de promotion. L'organisme avait notamment mis sur pied, en collaboration avec l'Union des écrivains du Québec (UNEQ), une série de lectures littéraires françaises et anglaises, intitulée *Write pour écrire*, qui se déroulaient au Lion d'or. La nouvelle présidente de la QWF, Lynne Casgrain, a dit hier que le concours littéraire de cette année donnait matière à fêter. «Les finalistes sont l'écho de la vigueur croissante de l'écriture de langue anglaise au Québec.»

SPECTACLES

## Paris noir et java bleue

### PARIS-PÈGRE

Chansons et monologues du Paris d'avant-guerre avec Jean-Marie Moncelet (Bébert-le-Tatoué) et Sylvain Côté (Marcel Des Batignolles) à l'accordéon. Conception et mise en scène: Jean-Marie Moncelet. Textes: Jean-Marie Moncelet. Chansons: Aristide Bruant, Vincent Scotto, Daniderff, Georgius et d'autres. Monologues: Aristide Bruant, Bernard Diméy et Jean-Marie Moncelet. Lumière, son et régie: Étienne Boucher-Cazabon. Une production La Bastoche à La Petite Licorne du 24 au 27 novembre et les 3 et 4 décembre à 22h.

### SOLANGE LÈVESQUE

C'est toute une époque et toute une littérature en chansons qui nous parviennent à travers la virée parisienne originale que Jean-Marie Moncelet reprend maintenant à La Petite Licorne après l'avoir proposée une centaine de fois en 1983.

«Belle époque» et «Années folles», que voilà de bien inoffensives expressions pour évoquer ces années du tournant du siècle qui ont précédé la guerre de 14-18 puis celle de 39-45! Pas sûr que cette période ait été aussi belle dans les faubourgs de Paname pour les sans-travail et les femmes qui en firent souvent les frais. Mais elle fut certainement faste pour la chanson française, laquelle prit un essor impressionnant grâce, entre autres, aux Aristide Bruant, Fragson, Vincent Scotto, Georgius, Xanrof et Yvette Guilbert qui hantaient alors les boîtes plus ou moins rehaussées de Paris et de Montmartre en particulier, où le gros-rouge-qui-tache remplissait les verres plus souvent que le champagne.

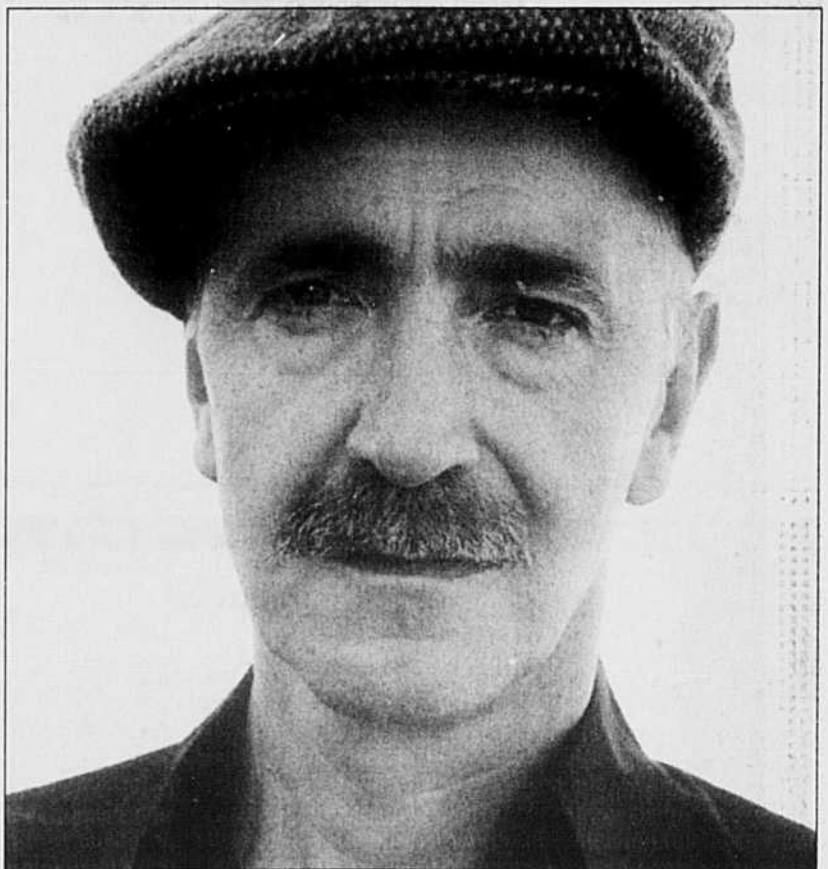
Marlous, malfrats, canailles et petites frappes, orphelines abandonnées, filles de joie et amoureuses exploitées sont les héros et les héroïnes de ce petit milieu des rues où le poing (ou le surin) faisait la loi. Trouver à boire et à manger y était alors préoccupation quotidienne. Convoqués par Jean-Marie Moncelet ils brillent de toute leur gouaille dans le spectacle conçu et interprété par ce comédien d'origine française mieux connu comme acteur à la télé et au théâtre que comme chanteur (le fondateur et chanteur-soliste du groupe Québec-Bretagne Québécois, c'était lui).

Son spectacle à caractère théâtral tout autant que musical met en scène deux personnages: Bébert-le-Tatoué, joué par Moncelet lui-même et Marcel Des Batignolles (Sylvain Côté, brillant musicien), joueur de piano à bretelles et faire-valoir de Mossieu Bébert. Immédiatement, on se trouve plongé dans l'atmosphère tantôt glauque, tantôt insouciant des quartiers popu-

laire du Paris d'antan, fort efficacement évoquée par l'argot de Bébert, les rythmes de l'accordéon-piano de Marcel et les thèmes dramatiques des complaintes, chansons réalistes et monologues qui composent la soirée, et dont plusieurs constituent de véritables petits mélodrames.

Il faut entendre un personnage d'Aristide Bruant chanter, soudain tout chose: «J'voudrais bien qu'maman m'écrive, à Mazas» (une prison). Sur un rythme soutenu, Moncelet présente les chansons à travers de brefs monologues de son cru et les enfle sans coup férir, cigarette aux doigts; il récite également avec à-propos des textes de Bruant et de Bernard Diméy, un personnage qui excède un peu l'époque visée par Moncelet, mais figure au panthéon des dieux populaires du Montmartre de la chanson.

Bébert aurait déçu son public s'il n'avait chanté *La plus bath des javas*, *Nini peu de chien*, *Le Ptit Bal du samedi soir*, *Rue Saint-Vincent* et *La Java bleue*: elles y sont toutes. Il aurait bien pu, dans la toute petite salle de La Licorne, le faire sans micro qu'on n'en aurait pas été incommodé; même qu'on aurait pu goûter de manière encore plus intime le grain de sa voix. *Paris-Pègre* sera aux Oiseaux de passage à Limoilou le 6 décembre et aux Francofolies l'été prochain.



Jean-Marie Moncelet en Bébert-le-tatoué.

SOURCE LA BASTOCHE

# Henri BRICOLE

DE CHRISTIAN VÉZINA  
SUR DES POÈMES DE HENRI MICHAUX  
AVEC DIANE DUBEAU  
ET CHRISTIAN VÉZINA  
SCÉNOGRAPHIE JEAN BARD  
ÉCLAIRAGE CAROLYNE VACHON

**COMPLÈT 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**

DU 22 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE  
DU LUNDI AU SAMEDI À 19H

espace libre  
ESPACE LIBRE  
1945 RUE FULLUM METRO FRONTENAC

RÉSERVATIONS 521-4191  
ENTRÉE 17\$

UNE PRODUCTION DU  
NOUVEAU THÉÂTRE  
EXPERIMENTAL

LE DEVOIR